



**PICARDIE
NATURE**

PICARDIE NATURE

233 Rue Éloi Morel - 80 000 Amiens

03 62 72 22 50

contact@picardie-nature.org

www.picardie-nature.org

f @asso.picardie.nature

t @PicardieNature

i @picardienature

y @picardienature

BILAN ANNUEL 2024

→ Mai 2025 – Étude et protection des phoques



Photos A. Griboval, M. Maradenne, S. Monnet, L. Laurence et P. Thiery

1. Contexte et objectifs du projet	2
1.a. Introduction	2
1.b. Objectifs	3
2. Investissement bénévole	3
2.a. Les bénévoles réguliers	3
2.b. Bilan horaire	4
3. Etude des phoques en baie de Somme	4
3.a. Suivi des deux espèces de phoques présentes en baie	4
i. Organisation du suivi et pression d'observation	4
ii. Effectifs	5
iii. Localisation des reposoirs	6
iv. Reproduction	7
3.b. Reconnaissance individuelle et animaux marqués	11
3.c. Échouages de Mammifères marins	12
i. Fonctionnement et appui technique (gardes RNN, ADN, CMNF)	13
ii. Les animaux signalés échoués	13
a) Causes probables de ces échouages	13
b) Saisonnalité des signalements	14
iii. Réponses données aux signalements	14
iv. Les signalements d'animaux échoués morts	15
Causes anthropiques	16
v. Les signalements d'animaux échoués vivants	16
i. Localisation des signalements	18
4. Contribuer à la connaissance des phoques	18
4.a. Les études menées en interne ou avec des partenaires	18
i. Etudes liées à la reproduction du Phoque gris	18
ii. Projet Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport	18
iii. Simulation des interactions entre activités humaines et population de phoques	20
iv. Observations comportementales lors du feu d'artifice du 14/07	21
v. Synthèse des connaissances aux échelles régionales, nationales et européennes	21
4.b. Participation au Réseau National Phoques	22
4.c. Participation aux réunions et séminaires	22
i. Séminaire RNE	22
ii. Participation aux réunions partenariales et instances de gestion	22
5. Protection des phoques en baie de Somme	23
5.a. Interventions en cas de dérangements	23
i. Nombre de dérangements et de mises à l'eau	24
ii. Activités génératrices de dérangements	24
iii. Protocole de recensement standardisé Hauts-de-France	24

5.b. Surveillance Estivale	25
i. Principe	25
ii. Organisation	26
iii. Les différents volets d'actions	27
iv. Bilan horaire	29
5.c. Surveillance hivernale	30
i. Principe	30
ii. Organisation	30
iii. Bilan horaire	32
6. Sensibilisation et information	32
6.a. Auprès des adhérents	32
6.b. Auprès du grand public	33
i. Grâce à de nombreuses actions	33
ii. Points d'observation	34
iii. Conférences, stands et expositions	34
iv. Affiches	35
v. Dépliants, marques pages et fascicules de terrain	36
vi. Stickers	36
vii. Livre et livret	37
6.c. Auprès des usagers de la baie	37
6.d. Auprès des gestionnaires et des politiques publiques	38
7. Communication	38
7.a. Via des moyens internes	38
i. Listes de diffusion	38
ii. Site internet	39
7.b. Via la presse et les médias	39
8. Soutien des actions	39
8.a. Soutiens financiers	40
8.b. Soutiens techniques	40
9. Fiche synthétique : les chiffres clefs de l'année 2024	41
Annexes	42
Annexe 1 : Bilan horaire de l'investissement des bénévoles réguliers en 2024	42
Annexe 2 :	43
Annexe 3 : Cartes vertes au sein de l'association Picardie Nature.	43
Annexe 3 : <i>Tableau récapitulatif des 54 signalements de jeunes phoques veaux-marins (non émancipés et émancipés) en 2024.</i>	43
Annexe 4 : Liste des 45 bénévoles estivaux ayant participé à la surveillance estivale 2024, et dates de présence.	48
Annexe 5 : <i>Revue de presse de l'année 2024.</i>	49

1. Contexte et objectifs du projet

1.a. Introduction

Actuellement deux espèces de phoques fréquentent les côtes françaises et s'y reproduisent : le Phoque veau-marin (*Phoca vitulina*) et le Phoque gris (*Halichoerus grypus*). La France représente la limite méridionale des aires de répartition de ces deux espèces en Atlantique Nord. Le maintien de ces colonies constitue donc un modèle biologique particulièrement pertinent pour l'étude du fonctionnement des populations. De plus, ces espèces classées en Annexe II de la Directive Habitats Faune Flore (92/43/CEE) présentent un intérêt patrimonial national élevé.

La baie de Somme accueille une population sédentaire et reproductrice de Phoques veaux-marins, représentant plus de 50% des individus dénombrés en France. Des Phoques gris sont également présents annuellement et leur population continue d'évoluer positivement. Depuis quelques années, plusieurs naissances ont été rapportées sur ce site. Jusqu'en 2014, aucune n'était arrivée jusqu'au sevrage du jeune. Il faudra attendre l'hiver 2018/2019 pour avoir deux naissances viables arrivant jusqu'au sevrage du jeune.

Depuis 1986, Picardie Nature mène un programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme, dont les actions sont inscrites au plan de gestion 2023-2027 de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme, créée en 1994. Ces actions se retrouvent sous quatre opérations de gestion, répondant à deux Objectifs à Long Terme et deux Objectifs Opérationnels du plan :

- ★ OLT 1 : Protéger et préserver le patrimoine à forte valeur en assurant le maintien de la qualité biologique et paysagère :
 - OO 3 : Pérenniser la population de phoques :
 - IP14 - Maintenir la libre évolution des populations de phoques,
 - SP01 - Intervenir suite aux signalements de mammifères marins échoués,
 - SP02 - Réduire les dérangements sur les populations de phoques
- ★ OLT 2 : Améliorer la connaissance du patrimoine naturel :
 - OO 7 : Améliorer la connaissance de la population de phoques :
 - CS08 - Suivre et étudier les populations de phoques veaux-marins et de phoques gris.

1.b. Objectifs

Les objectifs des actions menées sont nombreux :

- Assurer le **maintien d'une population viable** de Phoques veaux-marins et de Phoques gris ;
- Contribuer à la **connaissance** des espèces (suivis sanitaires, études...);
- Mettre en place une **surveillance estivale et hivernale pendant la période critique de gestation et d'élevage des jeunes**. Empêcher que les animaux ne fassent l'objet de dérangements trop fréquents. Il est également important de concilier activités humaines et protection des phoques, afin de permettre la cohabitation de tous sur un même territoire ;
- **Favoriser l'appropriation de cette colonie par des acteurs locaux** notamment en mettant à disposition des informations auprès des structures qui souhaiteraient développer une activité touristique, plutôt qu'en développant nous même une activité commerciale.

2. Investissement bénévole

2.a. Les bénévoles réguliers

Le monde associatif fonctionne et vit grâce à ses bénévoles. Picardie Nature, et notamment le Réseau Mammifères marins, ne déroge pas à cette règle.

Nous tenons ainsi à remercier l'ensemble des bénévoles pour leur engagement et leur très grand investissement au sein du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme !

Une grande majorité d'entre eux sont d'ailleurs des habitants locaux, désirant protéger leur patrimoine naturel, et tout particulièrement ces espèces emblématiques de la baie de Somme. En 2024, 45 bénévoles se sont ainsi investis :

AGIUS-BIZARD Annick, ANNONIER Marianne, AUBRY Alain, AUBRY Isaline, BACHETER Maud, BALON PERIN François, BALON PERIN Vincianne, BEAULIEU Stéphanie, BEGOT Pierre, BOULANT Caroline, CAUX Jean-François, CHALINE Ambre, CHANCLU Hilke, CHUDY Joëlle, DRUAUX Chloé, DUBOIS Amélie, FERON Frédéric, FREMAUT Ludovic, FUCHS Karine, GRIBOVAL Antoine, GREVOT Alain, GUIDE Patrick, GUILLAUME Pascal, HERBETTE Jacques, HERNANDEZ Olivier, HUE Louis, JIDAL Mattéo, KASSAS Mikaël, MAHEVAS Loris, MALLET Nathalie, MARADENNE Maxian, MERANGER François, MESTRE Julie, MONNET Sarah, NICOLAI Chantal, OUTURQUIN Mélanie, RENAUDIN Laurence, THIERY Patrick, THIERY Philippe, THIERY Théo, TOUZE Léana, VARIN Corinne.

2.b. Bilan horaire

En 2024, l'investissement des bénévoles réguliers, représente plus de 222 journées.hommes, soit plus de 1558 heures passées sur le terrain (cf annexe 1).

3. Etude des phoques en baie de Somme

Les suivis des effectifs du Phoque veau-marin et du Phoque gris en baie de Somme sont réalisés régulièrement.

En dehors de la période estivale, ils sont majoritairement aériens. En 2024, 44 séances de terrain ont pu être réalisées : 33 comptages terrestres et 11 survols ULM.

Cette année, les effectifs maxima ont été de 777 phoques veaux-marins, lors du survol ULM du 30/08/2024, et de 923 phoques gris, lors du survol ULM du 20/02/2024.

Au niveau de la reproduction du Phoque veau-marin, 173 naissances ont été dénombrées en 2024. En ce qui concerne le Phoque gris, 3 naissances ont été découvertes en baie de Somme durant la saison hivernale 2023/2024.

3.a. Suivi des deux espèces de phoques présentes en baie

Un suivi régulier de la colonie de phoques en baie de Somme est mis en place toute l'année, puisque les deux espèces sont présentes quotidiennement en baie de Somme. Les comptages sont normalement réalisés au minimum 1 fois par mois, sauf en cas de mauvaises conditions météorologiques.

Les comptages peuvent se faire de 3 façons différentes : de façon terrestre, maritime et/ou aérienne.

i. Organisation du suivi et pression d'observation

Cette année, 44 sessions de terrain ont pu être réalisées (figure 1). Ainsi, on en dénombre :

- 17 sur la période du 01/01 au 02/06 (12 comptages terrestres et 5 comptages par survols ULM),
- 14 durant la période estivale du 03/06 au 19/08 (11 comptages terrestres et 3 comptages par survols ULM),
- 13 sur la période du 20/08 au 31/12 (10 comptages terrestres et 3 survols ULM).

En 2024, la pression d'observation a pu être équilibrée sur l'ensemble de l'année, grâce au projet EMDT (cf. partie 4.a.ii.) et de la continuité du protocole de recensement des dérangements (cf. partie 4.a.ii). Par contre, aucun comptage n'a pu être réalisé en janvier suite aux mauvaises conditions météorologiques.

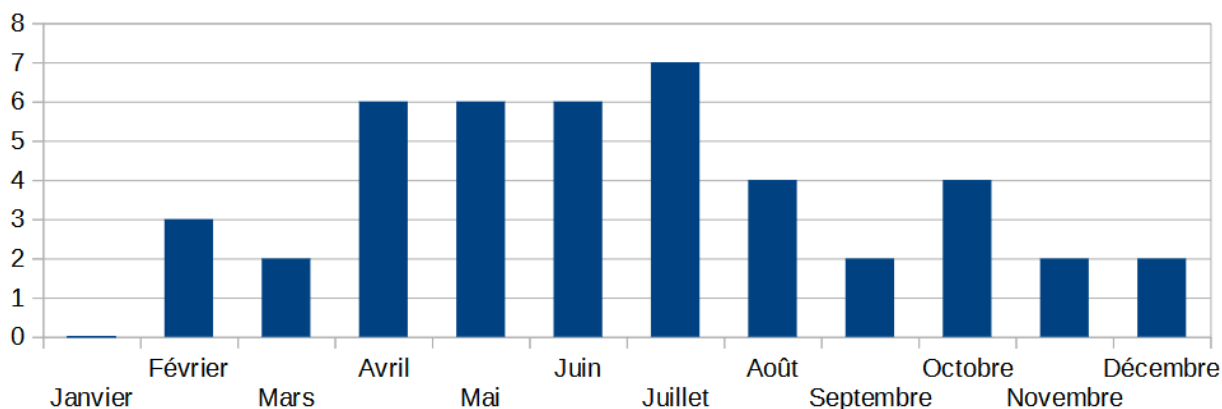


Figure 1 : Nombre de marées prospectées en baie de Somme au cours de l'année 2024.

ii. Effectifs

La figure 2 présente les effectifs maxima mensuels visibles au cours de cette année 2024. Comme tout dénombrement de faune sauvage, l'ensemble des individus n'est pas forcément visible à un instant T depuis un point fixe d'observation, surtout dans les vastes espaces de la baie de Somme.

Pour diminuer ce biais d'observation au maximum, les comptages par survol ULM tout au long de l'année ont été poursuivis.

Les effectifs de phoques dénombrés sont variables d'un mois sur l'autre. En regardant dans le détail, les effectifs varient d'autant plus d'un comptage sur l'autre, puisqu'une multitude de facteurs peuvent influencer leur présence (heure de marée basse, période du cycle biologique, degré d'ensoleillement, température, présence d'activités humaines...).

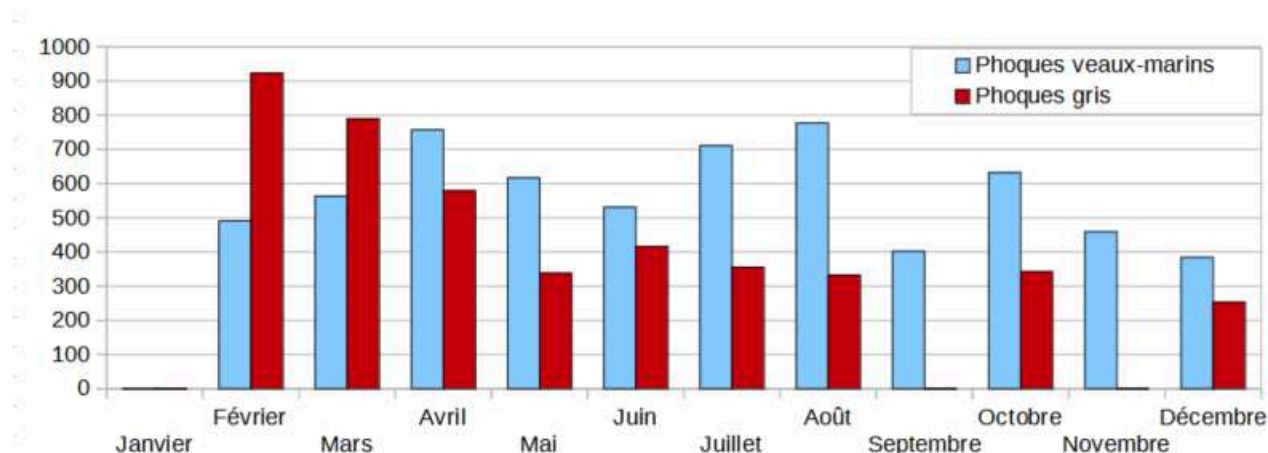


Figure 2 : Evolution mensuelle des maxima de Phoques veaux-marins et de Phoques gris en baie de Somme en 2024.

En 2024, les effectifs maxima annuels observés sont de **777 Phoques veaux-marins** le 30/08, lors d'un comptage aérien et de **923 Phoques gris** lors du comptage aérien du 20/02.

Les mois de février et mars se situent dans la période de mue et de dispersion post-reproduction du Phoque gris. Certains individus provenant de colonies limitrophes peuvent ainsi venir augmenter ponctuellement les effectifs en baie de Somme. Ce pic s'atténue ensuite à la fin mars / début avril pour revenir autour de la moyenne annuelle.

De même, la période estivale correspond à la période de reproduction (mises-bas et allaitement ; et de mue du Phoque veau-marin. Les phoques émergent donc plus souvent sur les bancs de sable pour se reposer, régénérer leur énergie, muer et se reproduire. A cela, s'ajoute le nombre de jeunes nés sur la période qui crée un pique entre fin juin et août.

En dehors de cette période estivale, certains pics peuvent également être relevés. Ils se produisent généralement lors de fenêtres météorologiques clémentes après une période défavorable. Les individus profitent ainsi de ces conditions pour se reposer au sec.

Concernant les moyennes annuelles, elles étaient de 575 phoques veaux-marins et 481 phoques gris en 2024. En 2023, pour mémoire, il y avait un maximum de 833 phoques veaux-marins et de 1002 phoques gris, pour une moyenne annuelle de, respectivement, 532 et 505 individus (figure 3).

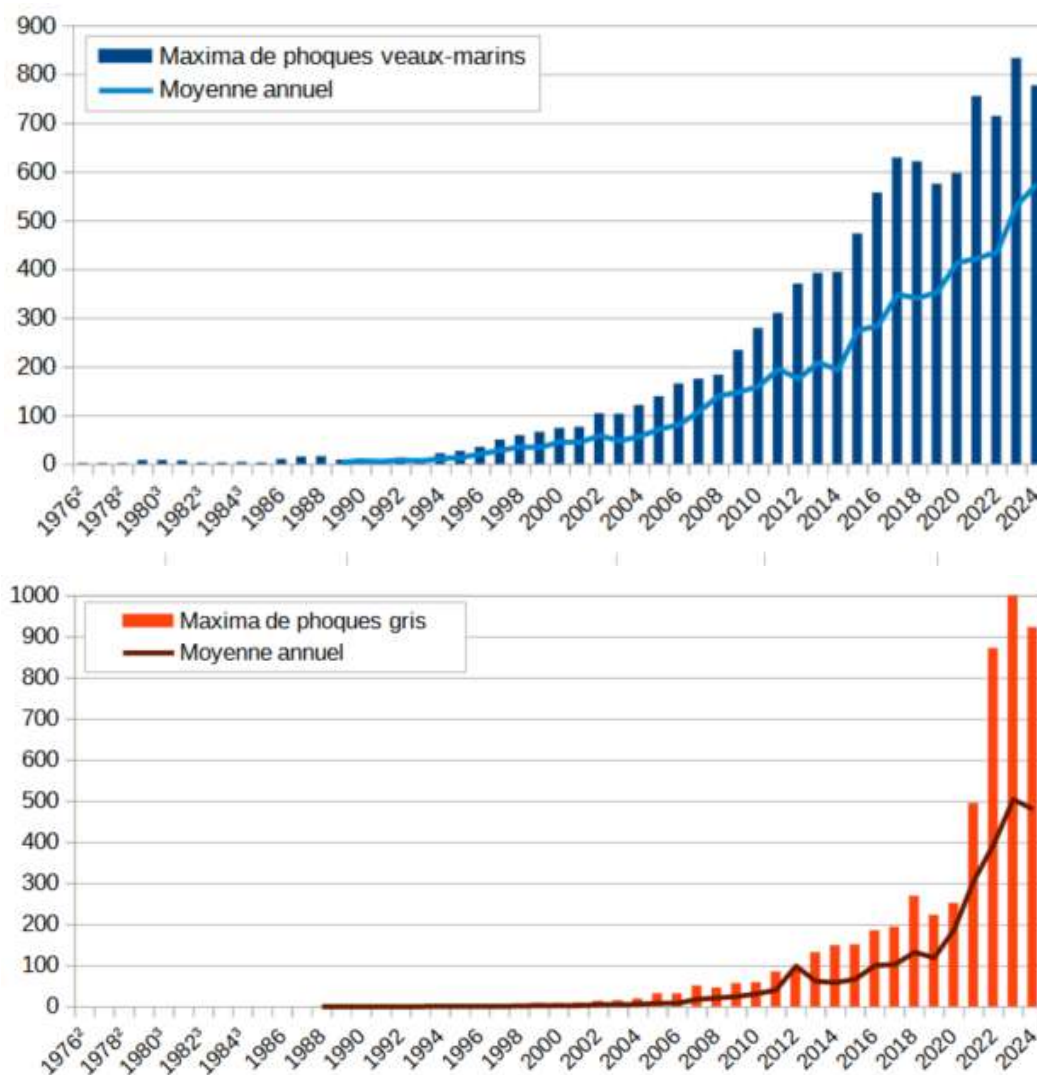


Figure 3 : Evolutions des effectifs maxima de Phoque veau-marin (en haut) et de Phoque gris (en bas) observés en baie de Somme (² données Duguay ; ³ données Triplet ; ° Picardie Nature).

Aucune conclusion ne peut être avancée à l'heure actuelle sur l'évolution future de la dynamique de population des deux espèces de phoques. De nombreux facteurs peuvent influencer ces effectifs : date de passage des ULM, nombre de comptages effectués, conditions météorologiques, dérangements, compétition intra et inter spécifiques... La figure 3 montre l'évolution des effectifs de ces deux espèces.

iii. Localisation des reposoirs

Comme chaque année, la carte des reposoirs est mise à jour au moins une fois après la période des tempêtes hivernales et/ou des gros coefficients, qui peuvent fondamentalement modifier la géomorphologie de la baie. En 2024, cette carte a été ré-actualisée d'après les photographies réalisées lors des survols du printemps et des observations maritimes de mai.

Sur celle-ci, 17 reposoirs ont été déterminés comme zones de repos des phoques (figure 4). La majorité d'entre eux a été utilisée à marée basse. Cependant, les reposoirs « R5 centre », « R6 », « R2 MH » et le complexe « R3 Sud / R4 » pouvaient également être utilisés à marée haute en fonction des coefficients.

Parmi ces 17 reposoirs, 6 se trouvent en Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme : « R2 MH », « R2 MB », « R3 Nord », « R3 Sud », « R4 » et « R8 ».

Reposoirs des phoques en baie de Somme en 2024

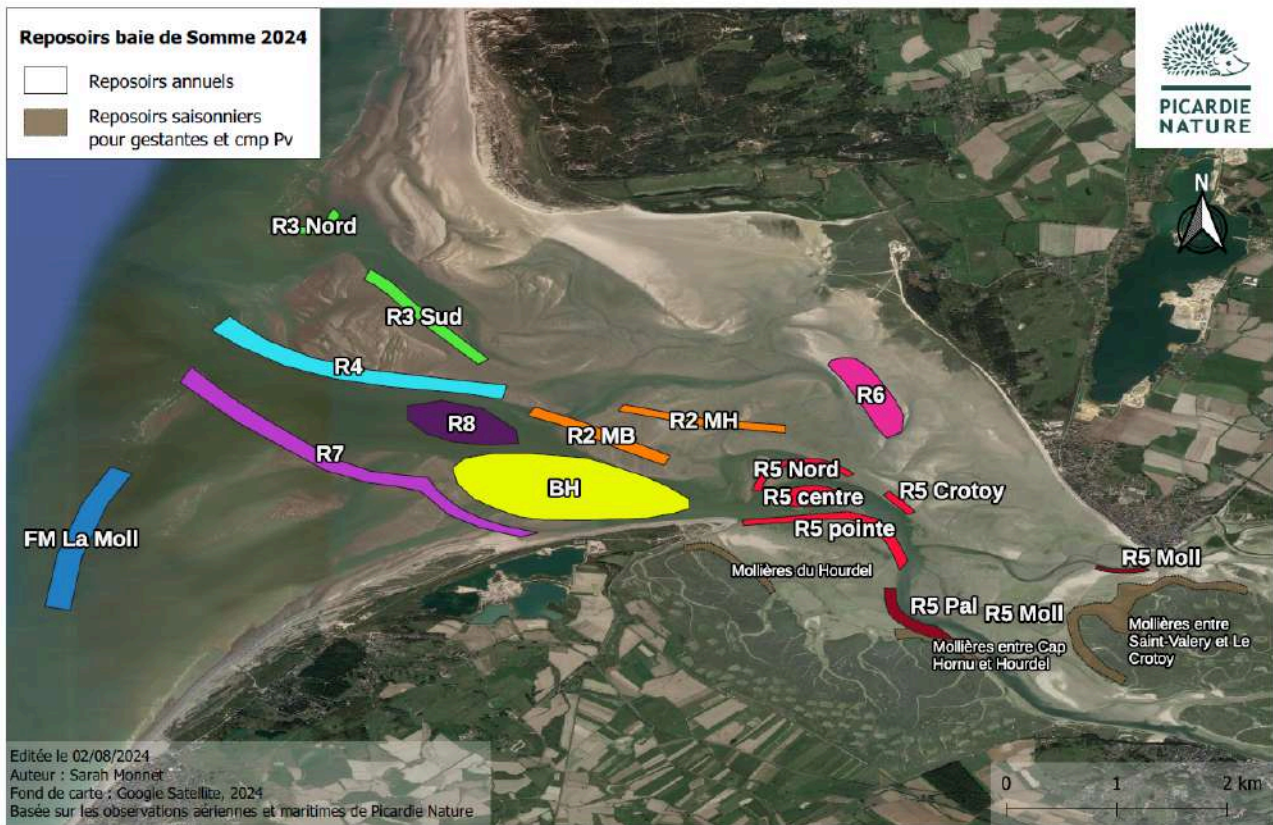


Figure 4 : Carte des reposoirs des phoques en baie de Somme en 2024.

Tous les reposoirs n'ont pas été utilisés de la même façon par les deux espèces (cf. annexe 2) :

- Pour le Phoque veau-marin, ce sont les reposoirs entourant le chenal de la Somme qui ont été les plus fréquentés. En effet, ils permettent de s'y reposer grâce à une vaste superficie, et un chenal suffisamment profond à proximité, pour se mettre à l'eau rapidement en cas de danger. Nous pouvons citer les reposoirs «R2», «R4», «R5» et «R7» comme reposoirs principaux pour cette espèce.

- Les Phoques gris ont eu une préférence très marquée pour le complexe « R3 Sud / R4 », et dans une moindre mesure pour le reposoir « R7 ».

Malgré ces préférences marquées, nous notons une évolution dans la fréquentation de certains reposoirs. L'exemple le plus marquant en 2024 est le reposoir «BH». Devenu adéquat pour l'utilisation des phoques en 2023, il était également très accessible depuis le Hourdel. Fréquenté par plus de 300 individus en janvier et février, il a progressivement été abandonné au cours du printemps au gré des périodes scolaires et des week-ends prolongés. Quelques dizaines d'individus ont essayé de se réapproprier ce banc de sable à l'automne, mais ont ensuite déserté le secteur en 2025 suite aux dérangements successifs et constants sur zone.

Le même type d'abandon estival a été répertorié sur les secteurs les plus proches de «R7». A contrario, le reposoir de marée haute «R6» a davantage été utilisé en été, grâce à la présence quotidienne des bénévoles sur le terrain grâce à la surveillance estivale, au profit des femelles gestantes et des couples mère-petit (cf. partie 5.b.).

En période estivale des couples mères-petits peuvent également s'isoler en «R3» ou en «FM La Moll», malgré la proximité avec les Phoques gris et du front de mer, pour être à l'abri des dérangements anthropiques.

iv. **Reproduction**

Actuellement, en baie de Somme, les deux espèces présentes, le Phoque veau-marin et le Phoque gris, se reproduisent.

Cependant, la reproduction de ces deux espèces diffère de par leur cycle biologique : le Phoque veau-marin met bas en pleine période estivale, avec un pic de naissances se situant entre mi-juin et mi-juillet ; alors que le Phoque gris met bas en hiver, entre décembre et janvier.

Les premières naissances viables de Phoque veau-marin (arrivant jusqu'au sevrage) datent de la fin des années 1980. C'est à partir de 1992 que l'on peut parler de colonie reproductrice pour cette espèce, puisque des naissances viables sont observées chaque année depuis cette date.

En ce qui concerne le Phoque gris, les naissances sont beaucoup plus récentes. En effet, le premier blanchon vivant a été retrouvé en janvier 2011. Il faudra attendre 2014 pour réaliser le premier suivi d'un couple mère-petit et l'hiver 2018/2019 pour que 2 naissances viables arrivent jusqu'au sevrage du jeune. Depuis la saison 2021-2022, de nouvelles femelles tentent de s'implanter sur le secteur avec, pour certaines, des naissances qui arrivent jusqu'au sevrage.

Reproduction 2024 chez le Phoque veau-marin

Les comptages terrestres, maritimes et aériens permettent de relever régulièrement le nombre de jeunes. Les naissances sont rarement observées en direct, mais l'augmentation du nombre de jeunes et la taille de ces derniers permettent d'estimer le nombre total de naissances et la date de celles-ci.

174 jeunes phoques veaux-marins ont été dénombrés en baie de Somme au cours de l'été 2024 (177 en 2023). Ce nombre de naissances représente un taux de reproduction annuel de 22%. Ces 4 dernières années, leur nombre approche les 180, sans jamais les dépasser. Nous verrons à l'avenir si ce cap sera atteint, ou si le nombre de naissances continuera à stagner. Il est cependant important de noter que le taux de reproduction reste très variable d'une année sur l'autre (figure 5), d'où l'importance de continuer le suivi pour observer l'évolution future de cette tendance. Cela pourra également permettre d'estimer l'impact potentiel de la compétition interspécifique avec le Phoque gris et les conséquences de l'impact cumulé des dérangements en baie.

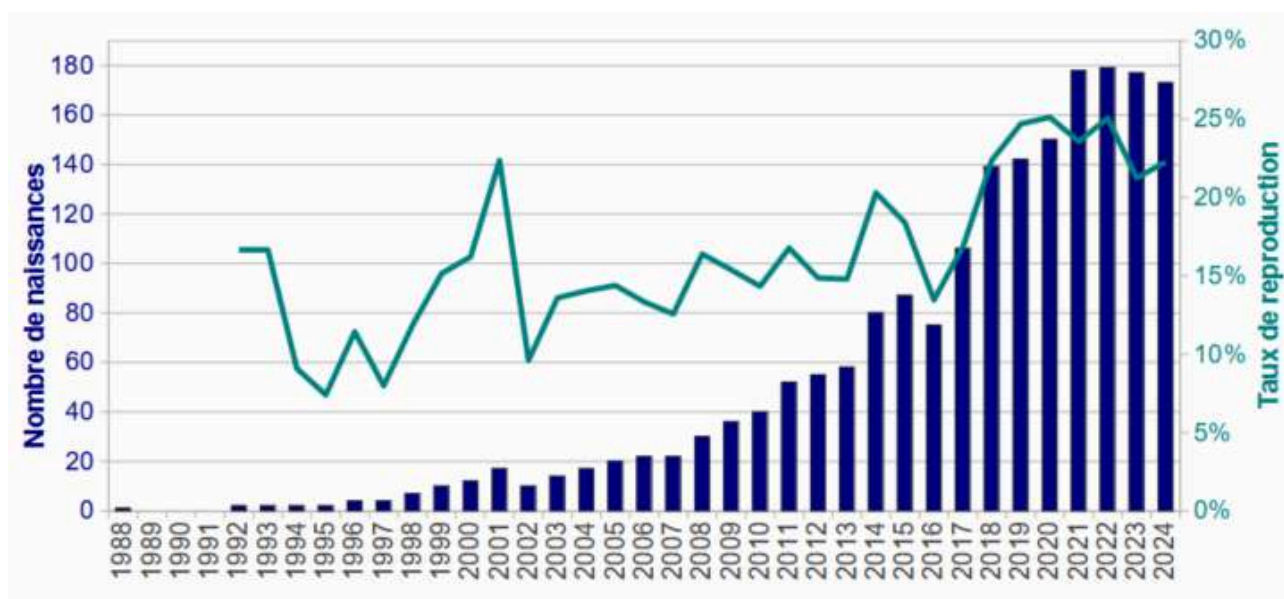


Figure 5 : Nombre de naissances et taux de reproduction du Phoque veau-marin en baie de Somme.

Chaque année, des prématurés sont retrouvés en début de saison de reproduction en baie de Somme. Cela peut-être dû à une cause naturelle comme une pathologie ou une malformation, à une cause abiotique comme de mauvaises conditions météorologiques affectant la physiologie des femelles gestantes, ou encore à un stress provoqué par des dérangements anthropiques successifs. En 2024, 3 cas de jeunes prématurés morts ont été recensés le 17/03, le 01/04 et le 09/05 et 4 prématurés vivants ont été observés en baie. Le début des naissances régulières commença à partir du 17/05.

Une période a été particulièrement chargée, puisque de nombreuses naissances y ont eu lieu. Il s'agit de la dernière semaine de juin et de la première semaine de juillet. Cependant, comme chaque année, tous les jeunes nés en baie de Somme n'ont pas été sevrés naturellement par leur mère. On note 16 jeunes non émancipés échoués vivants et 11 jeunes non émancipés échoués morts (cf. partie 3.c.), **ce qui représente un taux de sevrage naturel de 84.3 %** (contre 80% en 2023 ; figure 6).

Dans la nature, tous les jeunes qui naissent ne survivent pas, il existe de la mortalité naturelle (malformations, maladies, compétition inter-spécifique), mais aussi de la mortalité induite par les activités humaines (pollutions des milieux, dérangements sur les groupes au repos à marée basse...). Les mauvaises conditions météorologiques début juillet peuvent également fortement impacter la survie des jeunes.

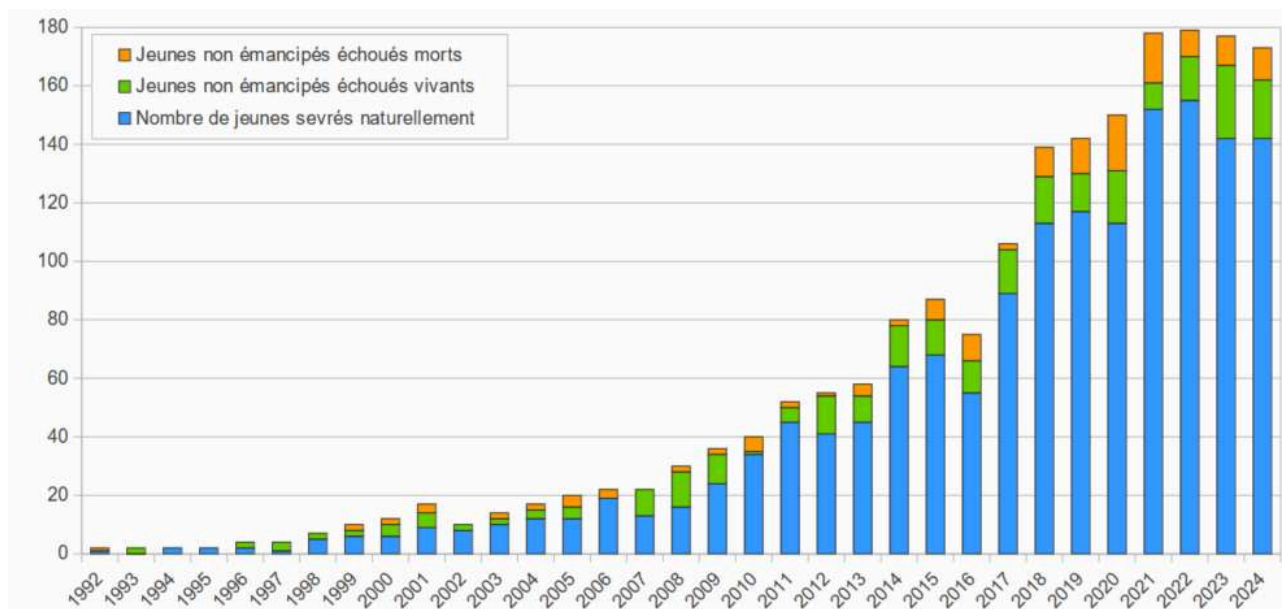


Figure 6 : Evolution du taux de sevrage naturel chez le Phoque veau-marin en baie de Somme.

Reproduction 2024 chez le Phoque gris

La femelle cherche une zone tranquille pour y mettre bas. Après la mise bas, elle allaite son jeune pendant 3 semaines. Recouvert d'un "lanugo", épais pelage blanc, le jeune est bien équipé pour affronter le froid. Cette épaisse fourrure n'est habituellement pas très adaptée pour la nage. La femelle laisse ainsi son jeune sur le haut de plage, hors de la zone de recouvrement de la marée. Cependant, chaque année, des comportements de mise à l'eau précoce sont observés avec des femelles qui emmènent leur jeune à l'eau au bout de quelques jours seulement.

Cette période est ainsi critique pour la survie du nouveau-né, puisque tout dérangement peut empêcher la femelle de revenir, et ainsi compromettre le bon déroulement de l'allaitement. Dès lors qu'une naissance est détectée, une surveillance hivernale est donc mise en place. Les bénévoles s'y relaient pour réaliser le suivi et sensibiliser le grand public (cf. partie 5.c.).

Durant cette saison hivernale 2023/2024, **3 blanchons** ont été découverts : 2 viables arrivés jusqu'au sevrage, et 1 retrouvé vivant mais qui a disparu rapidement.

Le 1^{er} blanchon a été découvert vivant le 01/12/2023 en Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme. Aucune observation de femelle n'a été faite à proximité. Ce jeune a été perdu de vue le surlendemain et n'a plus été retrouvé ensuite.

Le 2^e blanchon est un jeune né le 22/12/2023 sur le secteur compris entre le sentier d'accès à la mer et Quend-Plage. Il s'agit de la sixième naissance sur le secteur pour la femelle connue comme étant Fauvette (figure 7). Comme chaque année, le suivi de ce couple mère-petit n'a pas été de tout repos. En effet, ce secteur, fréquenté même en hiver et surtout pendant les vacances scolaires, ne permet pas une tranquillité optimale du blanchon et de sa mère. C'est grâce à une forte mobilisation bénévole que la jeune a pu arriver jusqu'au sevrage (cf. partie 5.c.).

Le 3^e blanchon de la saison a été découvert le 16/01/2022. Né probablement dans la nuit, il s'agit cette fois-ci du jeune de Vanesse (figure 7). Pour rappel, Vanesse est la femelle qui a déjà élevé des jeunes en baie de Somme en 2014, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022. Il s'agit donc du 9^e blanchon de Vanesse. Ce couple-là a eu la chance d'être moins dérangé puisque Vanesse a mis bas en plein milieu de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme.



Figure 7 : A gauche, Fauvette et son jeune fraîchement né le 22/12/2023 (photo de Mélanie Outurquin).
A droite, le jeune de Vanesse, déjà bien foncé au niveau de la gueule à J5, le 20/01/2024 (photo de Caroline Boulant).

Pour la saison 2024/2025, 5 blanchons ont été découverts : 1 retrouvé mort, 2 vivants qui ne sont pas arrivés jusqu'au sevrage, né de Parachute et d'une mère inconnue, et 2 vivants arrivés jusqu'au sevrage, né de Fauvette et de Vanesse. Les détails de ces naissances seront disponibles dans le prochain bilan annuel.

3.b. Reconnaissance individuelle et animaux marqués

En 2024, le travail de longue haleine de compilation et d'archivage des données existantes a été poursuivi, tout comme la synthèse interannuelle et au long terme de ces données. Elle a été boostée par l'adaptation de l'outil de photo-identification sur OBSenMER sur les phoques et le projet EMDT. 15 sessions maritimes ont également pu être organisées pour réenmagasiner de la donnée sur le terrain.

Il a déjà permis de recenser 317 phoques identifiés et de comptabiliser 1940 ré-observations de phoques marqués. Ce travail se poursuivra et s'intensifiera encore en 2025.

La reconnaissance individuelle des phoques peut s'effectuer de différentes manières :

° par reconnaissance de marques artificielles comme :

- les bagues : composées d'un code alphanumérique, elles sont placées sur la palmure arrière de l'individu. Elles sont posées lors d'un séjour dans un centre de soins, ou dans le cadre d'un suivi scientifique (ex. du baguage des blanchons (cf. partie 4.a.i.)) ;

- les marques à l'azote liquide ou au décolorant : réalisées dans le cadre de suivis scientifiques. Ces marques peuvent être visibles plusieurs mois pour le décolorant, et plusieurs années pour l'azote liquide. Un phoque connu de longue date qui possède ce type de marquage est le phoque « P6 », âgé de plus de 20 ans ;

- l'emmêlement dans un filet : certains individus se retrouvent empêtrés dans un filet. Ne pouvant pas forcément s'en libérer, ils le gardent quelques mois, voire quelques années, avant de s'en défaire, ou non. Bien que non volontaire, c'est un indice de plus pour les reconnaître individuellement ;

° par reconnaissance de marques naturelles comme :

- les dessins du pelage : tout comme les grains de beauté chez les humains, les phoques peuvent posséder des taches sur leur pelage qui leur sont caractéristiques. Ce n'est pas toujours le cas, mais parfois, il est possible d'en dégager un dessin particulier permettant de l'identifier individuellement (figure 8) ;

- la présence de cicatrices : certains phoques, suite à des contacts sociaux, ou des blessures, d'origine naturelle ou anthropique, possèdent des cicatrices caractéristiques qui permettent leur identification (ex. œil borgne, cicatrice liée à une bagarre, trace d'un ancien filet de pêche...).



Figure 8 : Exemple d'individus photo-identifiables grâce aux taches présentes sur leur pelage (photo de Sarah Monnet prise le 15/08/2024).

En 2024, 15 sessions de terrain maritimes ont pu être réalisées dans un objectif de photo-identification. Ces sessions ont été permises par le projet d'Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport en cours (cf. partie 4.a.ii.);

De plus, le travail de centralisation, de compilation et d'archivage des données existantes a été poursuivi, à partir des données recueillies par les bénévoles depuis près de 40 ans. **En 2024, la base de données a ainsi été actualisée et complétée** : 317 phoques sont à présent identifiés et archivés et 1940 ré-observations de phoques marqués, naturellement ou non, ont été comptabilisées. Il reste néanmoins à poursuivre la saisie des données antérieures et de sessions 2024. Ce travail sera poursuivi en 2025.

3.c. Échouages de Mammifères marins

Picardie Nature est membre du Réseau National Echouage (RNE) coordonné par l'Observatoire PELAGIS de La Rochelle. Plusieurs membres de l'association possèdent la « carte verte », autorisant l'intervention sur un mammifère marin échoué. Les bénévoles de Picardie Nature interviennent ainsi sur le littoral en cas de signalement d'un échouage.

Des animaux sont signalés tout au long de l'année. En 2024, 165 signalements nous sont parvenus. Ils concernent 95 Phoques veaux-marins, 28 Phoques gris, 18 phocidés non identifiés, 12 Marsouins communs, 4 Dauphins communs, 1 Grand Dauphin et 7 cétacés non identifiés.

Cette année, 20 Phoques veaux-marins se sont échoués vivants et ont nécessité une prise en charge : 16 provenant de la baie de Somme et de la baie d'Authie. Ils ont ainsi été transférés vers l'un des 2 CSFS français voisins (CHENE ou LPA de Calais) et vers le Sea Life de Blankenberge en Belgique.

i. Fonctionnement et appui technique (gardes RNN, ADN, CMNF)

Picardie Nature est membre du Réseau National d'Échouages (RNE), coordonné par l'observatoire PELAGIS (anciennement CRMM) de La Rochelle. Toute intervention sur un Mammifère marin, espèce protégée, nécessite la détention d'une « carte verte », autorisation ministérielle délivrée conjointement par Pelagis et le Ministre de l'environnement (cf annexe 3). Picardie Nature intervient sur des échouages compris dans le secteur de la baie de Somme et de ses alentours.



Les gardes de la RNN et d'autres correspondants locaux d'autres structures (association ADN et CMNF), prennent également en charge à présent certains échouages sur leur secteur.

En cas de découverte d'un mammifère marin échoué, la permanence téléphonique se situe à l'Observatoire Pelagis, coordinateur national de ce réseau (joignable 7/7j au 05.46.44.99.10).

ii. Les animaux signalés échoués

En 2024, 165 signalements de mammifères marins nous sont parvenus (contre 155 en 2023). Ils portent essentiellement sur des phoques avec 95 Phoques veaux-marins, 28 Phoques gris et 18 Phocidés non identifiés. Notons également 12 échouages de Marsouins communs, 4 échouages de Dauphins communs, 1 échouage de Grand Dauphin et 7 signalements de cétacés non identifiés.

Regarder en détails ces signalements nous permettent d'en apprendre davantage sur :

- la cause probable des échouages sur le secteur,
- leur saisonnalité,
- ou encore sur les différents cas de figures recensés et donc sur les interventions possibles, nécessaires ou non.

a) Causes probables de ces échouages

Dans de nombreux cas, la cause probable de l'échouage de ces mammifères marins ne peut être déterminée. En effet, l'état de décomposition de certains animaux ou leur degré de charognage ne permettent pas de retrouver d'indices liés à la mort de l'animal. Dans d'autres cas, l'animal peut également être mort naturellement ou suite à une pathologie, ce qui n'est pas détectable par simple examen sur le terrain. Enfin, les animaux non retrouvés et avec des

descriptions floues du contexte de découverte ne nous permettent pas d'émettre d'hypothèse sur la cause de l'échouage. Cette année, ce cas de figure représentait 76 signalements.

Dans d'autres cas, en revanche, des indices laissent supposer une cause probable de mortalité (figure 9). Pour 44 cas, il n'y avait rien à signaler puisqu'il s'agissait d'individus simplement en phase de repos ne nécessitant pas de prise en charge.

Cette année encore, la cause dominante d'échouages correspond aux « Jeunes de l'année » pour 25 cas. Il s'agit de jeunes phoques veaux-marins, non émancipés, qui se sont retrouvés en détresse sur le haut de plage : soit « naturellement », liée à leur condition physique, soit « anthropologiquement » (cf. partie 5.b.).

En 2024, nous avons également eu d'autres causes de mortalité :

- d'origine naturelle : 6 cas de jeune phoque veau-marin prématuré, 3 cas de pathologie (parasites ou maladies diverses), 2 cas de prédation par Phoque gris (1 Phoque gris et 1 sub-adulte de phoque veau-marin) ;
- d'origine anthropique : 3 phoques signalés entravés dans un corps étranger (filets de pêche ou hameçons), 5 cas de capture accidentelle dans des engins de pêche (2 phoques veaux-marins, 1 phoque gris et 2 dauphins communs), 1 cas de blessures traumatiques liées à une collision/choc ou fractures.

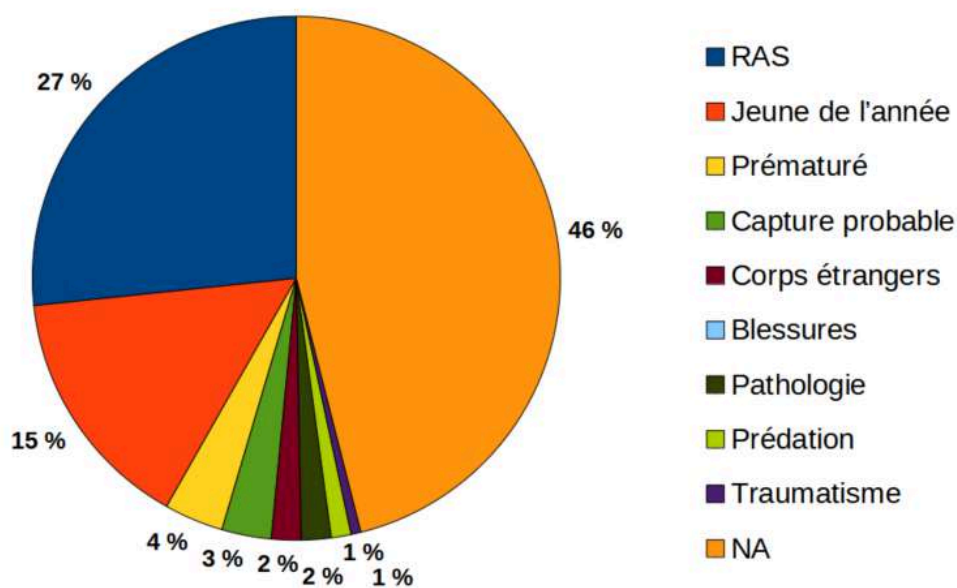


Figure 9 : Causes probables des échouages de mammifères marins en 2024.

b) Saisonnalité des signalements

Les échouages ont lieu habituellement tout au long de l'année (figure 10). Cependant, le pic des échouages se situe, comme chaque année, au cours des mois de juin et de juillet, ce qui correspond à la période de mise bas des jeunes Phoques veaux-marins. En effet, parmi les 95 signalements de cette espèce, la majorité correspond à des jeunes non sevrés (n=61), avec 54 vivants et 7 morts.

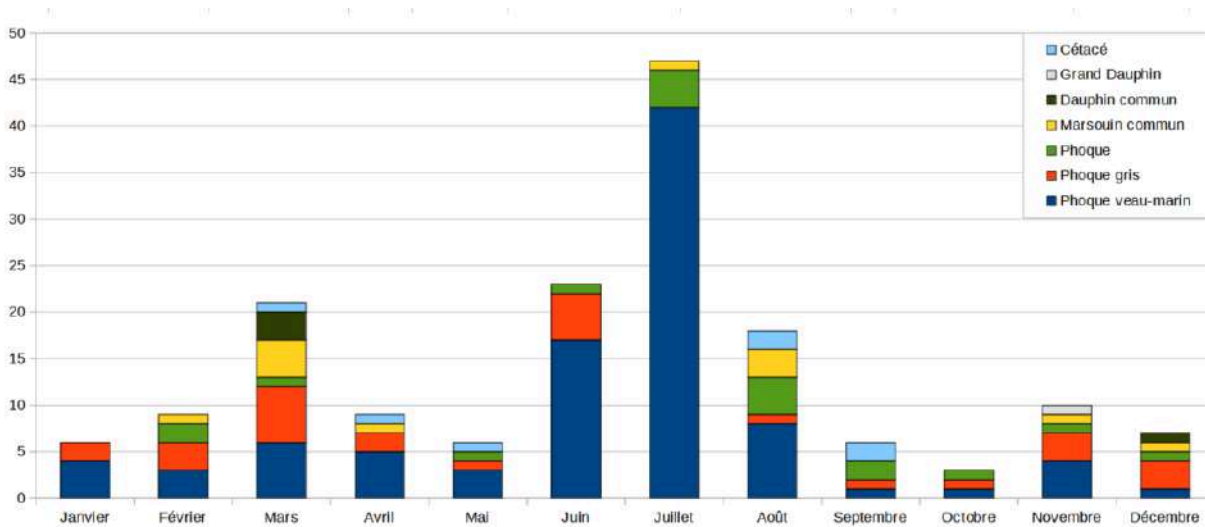


Figure 10 : Répartition mensuelle des échouages au cours de l'année 2024.

iii. Réponses données aux signalements

Les signalements de mammifères marins concernent des animaux qui peuvent être, soit vivants, soit morts. Dans ce dernier cas, leur état de conservation peut également être très différent d'un individu à l'autre, en fonction de la date de leur mort, du temps passé dans l'eau, des charognards, de leur date de découverte... La réponse à un signalement n'est donc pas toujours la même. En 2024, voici les différents cas de figure observés (figure 11) :

o l'animal est signalé mort :

- il est étudié par un correspondant du RNE (prise de mesures, réalisation de prélèvements (vibrisses, dents, lard...), dans le but d'études futures) puis est équarri : 19 cas ;
- il est étudié puis laissé sur place, si le site ne se prête pas au rapatriement du cadavre, si la commune ne l'a pas sorti du DPM ou s'il se trouve en Réserve Naturelle. Dans ce cas, il est identifié par rubalise ou tout autre signe distinctif, pour éviter les doubles interventions : 13 cas ;
- il est directement équarri, sans étude préalable : 8 cas ;
- il est laissé sur place, sans étude préalable. Il s'agit des cas où l'état de l'animal ne permet pas de l'étudier ou que la commune ne l'a pas sorti du DPM : 5 cas ;
- il est récupéré afin d'être nécropsié pour déterminer la cause de mortalité : 6 cas ;
- il n'a pas été retrouvé lors de la prospection car il a été repris par la marée : 7 cas ;

o l'animal est signalé vivant:

- il ne nécessite pas de prise en charge, car il est simplement en phase de repos ; et/ou d'attente du retour de sa mère, s'il s'agit d'un jeune individu : 46 cas ;
- il n'a pas été retrouvé. Dans ce cas, il s'agissait sûrement d'animaux en bonne condition, considérés à tort comme en détresse, et qui sont repartis par leurs propres moyens : 2 cas ;
- il a été retrouvé et nécessitait réellement une prise en charge. Il a donc été transféré dans un centre de soins de la faune sauvage : 23 cas ;
- il a été retrouvé mais est mort rapidement (mort sur place ou durant le transfert en centre de soins, euthanasie suite à l'état de santé de l'animal) : 3 cas ;
- il a été retrouvé mais a été laissé sur place, faute de pouvoir intervenir sur la cause de l'échouage, ou bien si son état ne nécessitait pas forcément une prise en charge : 9 cas ;
- il a été retrouvé et a été déplacé vers un secteur plus calme, sans présence humaine : 0 cas ;

o Le signalement a été transmis auprès d'une autre structure, membre du Réseau National Echouage, puisque l'échouage se trouvait sur leur secteur : 0 cas ;

o Le signalement n'a pu être vérifié, par manque de « cartes vertes » disponibles ou parce que l'information nous a été transmise trop tard (la majorité des cas cette année) : 26 cas.

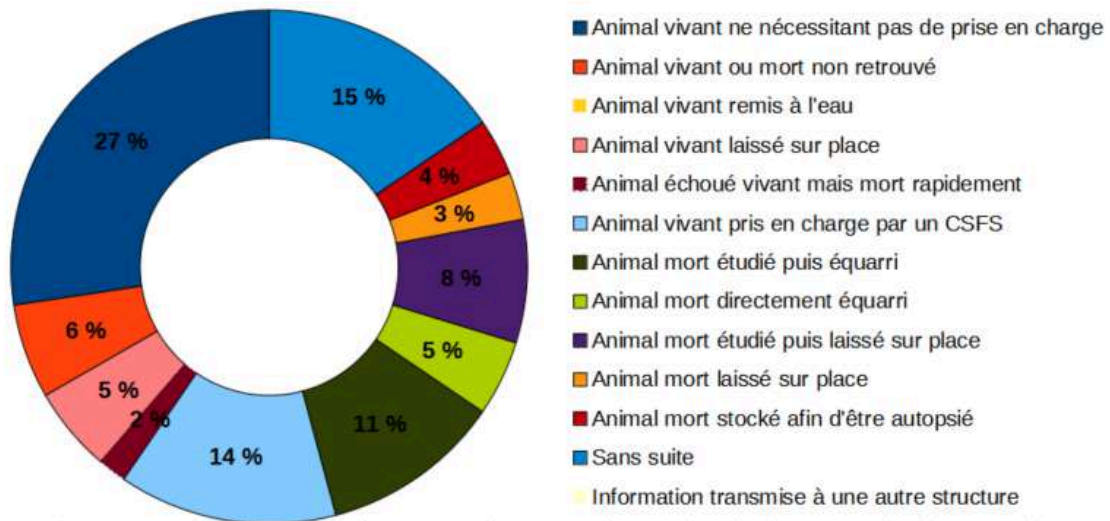


Figure 11 : Suites données aux signalements de mammifères marins échoués en 2024.

iv. Les signalements d'animaux échoués morts

En ce qui concerne les animaux échoués morts, nous retrouvons à la fois des Pinnipèdes (n=58) et des Cétacés (n=25).

Les individus signalés en plus grand nombre appartiennent à l'espèce du Phoque veau-marin avec 26 individus. Seize phoques gris ont également été recensés, ainsi que 17 phoques dont l'état de décomposition ne permettait pas une identification plus précise. Pour les Cétacés, 12 Marsouins communs, 4 Dauphins communs, 1 Grand Dauphin et 7 cétacés non identifiés ont été signalés morts.

Causes anthropiques

De nombreuses causes probables d'échouages restent inconnues du fait de la décomposition de l'animal découvert, leur degré de charognage ou les signes peu marqués. Cependant, dans certains cas, la cause peut être avancée et relève d'un facteur anthropique. Trois exemples peuvent être cités en 2024 : les captures accidentelles dans des engins de pêche (n=5), l'enchevêtrement dans ou par des corps étrangers (n=3) et les causes traumatiques (n=3, choc ou morsures de chien), qui conduisent bien souvent à la mort de l'animal (figure 12). Il est important de souligner une tendance à la hausse pour les captures accidentelles (5 cas identifiés en 2024, 4 en 2023, moins de 3 les années précédentes).



Figure 12 : A gauche : Phoque gris enchevêtré dans un filet en RNN le 14/02/2024 (photo RNN Baie de Somme). A droite : Phoque gris échoué suite à une capture accidentelle à Fort-Mahon Plage le 04/09/2024 (photo d'un requérant).

v. Les signalements d'animaux échoués vivants

De façon générale, seuls des pinnipèdes sont habituellement signalés vivants sur le littoral (n=82 en 2024). Il s'agissait essentiellement de Phoques veaux-marins, avec 69 individus, de 12 Phoques gris, et de 1 phoque non identifié.

Cependant, un phoque signalé comme échoué, ne l'est pas forcément. En effet, dans certains cas, il s'agit uniquement d'un animal en phase de repos ou d'attente du retour de sa mère. Ils sont néanmoins signalés comme échoués par le grand public par manque de connaissance de la biologie de ces espèces. Ainsi, sur les 82 Phoques vivants signalés comme échoués, 46 étaient dans cette situation, soit plus de 56% (52% en 2023).

Certains signalements d'échouage ont attiré notre attention en 2024 par la complexité du cas, par leur forte fréquence sur une courte période, ou encore leur dénouement heureux.

Prématuré mais pas échoué

Les cas d'échouages de jeunes Phoques veaux-marins prématurés vivants ou morts sont assez fréquents en baie de Somme. Cependant, cette année a été marquée par un accroissement de ce nombre avec 3 prématurés échoués morts et 3 prématurés échoués vivants. Néanmoins, un 4^e prématuré vivant a été observé en baie (figure 13), la différence avec ceux précédemment cités est qu'il n'était pas échoué. En effet, ce jeune a pu être observé le 18 mai accompagné de sa mère. Nous avons pu observer de nombreuses interactions entre ce couple mère-petit et constater les nombreux soins maternels que cette femelle prodiguait à son jeune. Le couple a pu être ré-observé à minima durant les 10 jours suivants.



Figure 13 : Femelle Phoque veau-marin élevant son jeune prématuré (photos de Chloé Druaux).

Cas des jeunes Phoques veaux-marins échoués vivants

Parmi les 69 Phoques veaux-marins signalés échoués vivants, 54 étaient des jeunes non émancipés (c'est-à-dire pas encore sevrés, et qui avaient encore besoin d'être allaités par leurs mères), 0 jeune émancipé, 10 sub-adultes (individus non matures sexuellement), 4 adultes et 1 individu dont l'âge ne nous a pas été transmis.

Dans les 54 signalements de jeunes phoques veaux-marins non émancipés, 28 individus ne présentaient aucun signe de détresse lors de la vérification de leur état par un membre du RNE. Un simple périmètre de protection a donc été mis en place afin de leur permettre de terminer tranquillement leur phase de repos, et de sensibiliser et d'informer le grand public. En plus de ceux-là, 1 sont morts rapidement, sur place ou durant leur transport, 2 ont été laissés sur place par manque d'intervention possible (car divaguant dans le chenal, dans le port...), 1 a été déplacé dans une zone plus tranquille et 2 n'ont pas pu être examinés faute de cartes vertes disponibles en période de rush (souvent entre 3 et 7 individus signalés sur la période du 28/06 et du 10/07).

Les 20 individus restants, dont 4 situés à Berck-sur-mer, nécessitaient une prise en charge et ont été transportés vers un centre de soins : 10 à la LPA de Calais (Idéfix avec la bague n°93, Croc Mou n°95, Thanos n°96, Locki n°97, Odin n°98, Magnéto n°99, Batman n°1102, Electra n°1101, Venom n°1104, Wolverine n°1106) et 10 au CHENE (Wanda n°322, Zod n°326, Lucky n°327, Rantanplan n°328, Gaston n°329, Bill n°33, Boule n°330, Tintin n°332, Nana n°335 et 1 individu non nommé car mort le lendemain de son arrivée). Un tableau récapitulatif des signalements des jeunes phoques veaux-marins se trouve en annexe 3.

i. Localisation des signalements

En 2024, l'ensemble des signalements reçus s'est réparti sur un secteur compris entre Le Berck-sur-mer (62) et Criel-sur-mer (76), avec une majeure partie entre la baie d'Authie et Cayeux-sur-mer (figure 14).

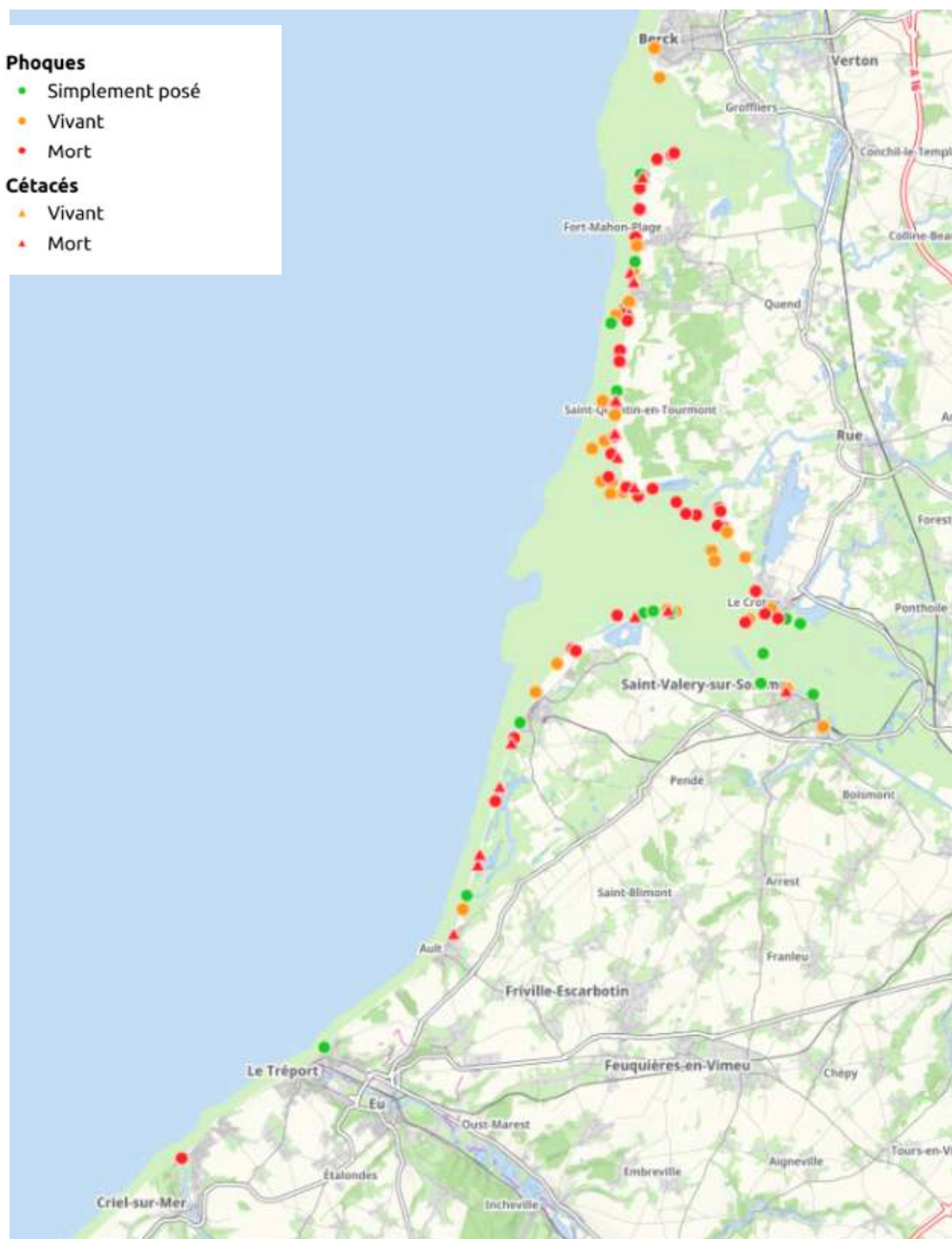


Figure 14 : Localisation des signalements de mammifères marins échoués reçus en 2024 (oursin.clicnat.fr).

On peut ainsi y voir aisément que **les signalements de phoques simplement posés se concentrent en baie de Somme**. Leur localisation n'est pas anormale puisque les individus se trouvent à proximité des reposoirs, et donc de la colonie de phoques. Ces signalements se situent également sur des zones fortement fréquentées par du grand public non averti, favorisant ainsi l'observation et le recensement de ces individus comme étant échoués.

4. Contribuer à la connaissance des phoques

Dans la mesure du possible, Picardie Nature essaie de valoriser au maximum les données collectées sur le terrain par les bénévoles, que ce soit via des moyens de communication internes (article sur le site internet ou dans la revue naturaliste picarde) ou externes.

Picardie Nature mène également des études spécifiques ou participe à des études menées par d'autres structures régionales, nationales, voire internationales.

Les salariées du programme et/ou les bénévoles réguliers participent dans la mesure du possible aux différentes réunions et rencontres liées aux Mammifères marins.

Pour finir, Picardie Nature répond aux sollicitations des partenaires et des politiques publiques en ce qui concerne l'échange et le partage d'informations naturalistes.

4.a. Les études menées en interne ou avec des partenaires

i. Etudes liées à la reproduction du Phoque gris

Depuis l'apparition de nouvelles femelles parturientes en baie de Somme (cf. partie 3.a.iv), de nombreuses interrogations sont soulevées sur les liens de parenté des individus, et aux possibles lignées maternelles présentes sur le secteur.

Pour répondre à cette réflexion, **une étude génétique est en cours** avec Jean-Luc Jung du Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) de la station marine de Dinard. Étant un procédé long, les analyses de l'ADN mitochondrial et nucléaire ont débuté en 2021 et se poursuivent.

D'autres lignées seront peut-être identifiées à l'avenir puisque cette étude se continue avec l'analyse des échantillons récents et à venir, mais également des échantillons qui ont pu être prélevés par le passé en baie de Somme.

Cependant, une analyse génétique reste un procédé long et coûteux. Le matériel biologique nécessaire est également difficile à obtenir (chance de découverte, possibilité d'échantillonnage, qualité du prélèvement, possibilité de stockage et de transfert...).

Une étude complémentaire est ainsi mise en place depuis 2019 après **demande de dérogation pour la capture de spécimens d'espèces animales protégées** : le baguage. Avec un dérangement minimal sur l'individu, ce marquage pérenne permet ainsi d'identifier l'animal sur le long terme, de déterminer la fidélité au site de reproduction, le lien de parenté entre individus, la transmission de comportement et d'apprentissage liés au milieu de vie...

Durant l'hiver 2023/2024, aucun blanchon n'a pu être bagué du fait des soins maternels constants des deux femelles.

ii. Projet Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport

Dans le cadre du projet de construction du parc éolien Dieppe - Le Tréport, la réalisation d'un suivi avant, pendant et après travaux est réglementaire.

Le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CEBC) a déposé un projet de suivis co-rédigé avec les associations locales, partenaires techniques du suivi : le Groupement de Défense de l'Environnement de l'Arrondissement de Montreuil-sur-mer et du Pas-de-Calais (GDEAM-62), l'Association Découverte nature (ADN) et Picardie Nature.

Plusieurs actions se sont déroulées en 2024, année de construction du parc : recensements des colonies en baies de Canche, Authie et Somme ; suivis par photo-identification ; suivis télémétriques ; étude du régime alimentaire et du niveau de stress des deux espèces via le ramassage de fèces.

Suivis télémétriques

Les suivis télémétriques sont réalisés depuis plusieurs années dans le cadre d'études scientifiques sur ces espèces. Ils permettent d'étudier leurs zones de repos, de dispersion et d'alimentation. La méthode habituelle utilise des balises GPS-GSM. Depuis 2022, un nouveau type de balises existe, les DTags. Elles permettent une plus grande précision dans la description du comportement des phoques en mer, ainsi que l'enregistrement des sons perçus dans leur environnement.

En 2024, lors de la phase de construction du parc éolien, les 2 types de balises ont donc été utilisés et ont permis d'équiper à partir de la baie de Somme :

- 11 phoques gris de GPS/GSM : 10 en mai et 1 en septembre ;
- 10 phoques veaux-marins de GPS/GSM en septembre ;
- 6 phoques veaux-marins de DTags en septembre (figure 15).



Figure 15 : Exemple d'un phoque veau-marin équipé d'une balise DTags le 25/09/2024 (photo de Chloé Druaux).

Cette opération a eu lieu en 3 phases :

- une première capture entre le 29 et le 31 mai pour l'équipement des 10 premiers phoques gris,
- une deuxième capture entre le 24 et le 25 septembre pour les 15 phoques veaux-marins et le dernier phoque gris,
- la récupération de balises DTags entre le 23 et le 28 octobre. Toutes les balises n'ont pu être récupérées sur cette période puisque tous les animaux n'étaient pas en baie. Des terrains complémentaires ont donc été organisés en décembre et mars 2025 pour tenter de les récupérer

Lors de ces trois phases de l'opération, l'association et les 8 bénévoles du réseau (DUBOIS Amélie, FREMAUT Ludovic, HUE Louis, JIDAL Mattéo, MARADENNE Maxian, MESTRE Julie, RENAUDIN Laurence, THIERY Philippe), ont pu partager leur connaissance du site et du comportement des animaux afin de mener à bien cette mission.

Des points d'observation spécifiques ont également été tenus par des bénévoles, pour informer le grand public sur les actions en cours, et pour permettre le bon déroulé des opérations en indiquant la zone de sécurité à laisser libre.

Cette opération a également permis de faire se rencontrer sur le terrain : équipe scientifique dirigées par Cécile Vincent, bénévoles et salariées de Picardie Nature, équipes opérations du PNM, agents de l'OFB (Brigade Mobile d'Intervention), gardes de la RNN Baie de Somme et de la RNN Estuaire de la Seine.

iii. Simulation des interactions entre activités humaines et population de phoques

Dans le cadre du projet européen MARHA, une équipe coordonnée par Harold LEVREL, professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, chercheur au Centre d'Écologie et des Sciences de la Conservation (CESCO), et chercheur associé au Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement (CIRED), travaille sur une simulation des interactions entre activités humaines, dynamiques des habitats et dynamiques de population des phoques sur le territoire. L'objectif de ce projet est d'évaluer les impacts de la fréquentation en nous intéressant aux comportements adaptatifs des phoques tout autant que des touristes. Un travail sur les impacts économiques des évolutions en cours pour le territoire est également souhaité.

Picardie Nature, tout comme le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale, a été sollicité pour apporter son expertise et ses connaissances sur les espèces et le territoire pour venir alimenter ce projet. Commencé en 2024, il se poursuivra en 2025 avec des phases de terrain en baie de Somme et des rencontres avec les étudiants.

iv. Observations comportementales lors du feu d'artifice du 14/07

Le feu d'artifice du 14/07 est un moment fédérateur pour un grand nombre de personnes. Cependant, celui-ci se produit en plein milieu de la saison de reproduction du Phoque veau-marin. La question se posait alors de savoir si celui-ci entraînait une réponse comportementale chez cette espèce. Un groupe d'observateurs s'est alors porté volontaire. Plusieurs observations ont pu être réalisées afin de documenter le phénomène. L'expérience sera réitérée en 2025, afin d'y apporter plus d'éléments.

v. Synthèse des connaissances aux échelles régionales, nationales et européennes

Comme chaque année, l'association a également été sollicitée pour transmettre les données concernant les effectifs de phoques dénombrés par le réseau Mammifères marins. Ces données annuelles sont compilées à l'échelle nationale et sont utilisées par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB), l'Observatoire PELAGIS et le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CEBC, CNRS / La Rochelle Université) afin de renseigner :



- Les indicateurs du Working Group on Marine Mammal Ecology (WGMME) de l'International Council for the Exploration of the Sea, (ICES), transmis annuellement par chaque pays de l'Atlantique Nord.



- Les indicateurs M3 et M5 concernant les populations de phocidés pour la convention OSPAR (M3 : grey and harbour seal distribution and abundance ; M5 : grey seal pup production).



- Les indicateurs de certains descripteurs de la Directive Cadre Stratégie sur le Milieu Marin (DCSMM) : ° Le D1 : Diversité biologique : 1.1 Répartition des espèces (aire de répartition), 1.2 : Taille des populations (abondance) ; 1.3 État des populations (caractéristiques démographiques des populations), ° Le D4 : Réseau trophique : 4.1 Productivité ; et 4.3 Abondance, répartition des groupes trophiques.



- L'état de conservation du phoque veau marin et du phoque gris, qui est également évalué dans le cadre de la Directive Habitats Faune Flore de l'Union européenne (Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages).

- Les indicateurs de l'Observatoire National de la Biodiversité.
- Le SINP (Système d'information Nature et Paysage).



- Les observatoires régionaux (l'observatoire de la biodiversité des Hauts-de-France, l'agence normande de la biodiversité et du développement durable, l'agence bretonne de la biodiversité).

4.b. Participation au Réseau National Phoques

Sous l'impulsion de Sophie Poncet de l'OFB (Office Français pour la Biodiversité) et de Cécile Vincent du CEBC, **le Réseau National Phoques s'est reformé en 2019**. Il a pour objectif de réunir tous les acteurs étudiant les phoques en France (sur l'ensemble des façades Manche-Mer du Nord et Bretagne, ainsi que Saint-Pierre et Miquelon).

En 2024, les rencontres annuelles ont été organisées en présentiel les 11 et 12/06/2024. Elles ont permis d'échanger sur les dernières informations régionales et nationales et de pouvoir échanger sur certains sujets du moment qui feront l'objet de groupe de travail dans les mois à venir.

La reformation de ce réseau a aussi été marquée par la mise en place d'une note de synthèse annuelle à l'échelle de la métropole. La note sur le recensement des colonies et reposoirs de phoques en France en 2022 et 2023 est ainsi parue en 2024 (figure 16). Elle sera, comme la précédente, disponible sur le site internet milieu marin france.fr, en version française et anglaise.



Figure 16 : Note de synthèse rédigée par le Réseau National Phoques.

4.c. Participation aux réunions et séminaires

i. Séminaire RNE

Comme chaque année, depuis l'intégration de Picardie Nature au sein du Réseau National Echouage, l'association a participé à son séminaire annuel.



Il s'agissait cette année de la XXVI^e édition du séminaire du Réseau National Echouages. Il s'est déroulé à Ajaccio en Corse les 09 et 10/11/2024, et a permis d'accueillir des participants venus de toute la France.

Cet événement est l'occasion chaque année de se tenir informé des dernières études et actualités concernant les mammifères marins à l'échelle nationale et internationale. De nombreux contacts avec les structures et experts nationaux y sont également possibles.

Toutes les informations sur ce séminaire sont disponibles sur le site internet de l'Observatoire Pelagis : <https://www.observatoire-pelagis.cnrs.fr/echouages/seminaires-rne/>.

ii. Participation aux réunions partenariales et instances de gestion

Chaque année, plusieurs réunions sont organisées avec les partenaires pour échanger sur les sujets en cours et réfléchir ensemble aux sujets à venir. En 2024, plusieurs d'entre elles se sont tenues et ont abouti à la mise en place de la charte loi Warsmann et au projet d'accréditation des guides en baie de Somme.

L'association participe également annuellement au comité consultatif de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme. Ce temps d'échange est l'occasion de présenter les actions entreprises et les résultats obtenus au cours de l'année, et de faire un bilan des observations réalisées. Pour l'année 2024, il s'est tenu le 28/02/2025 et Picardie Nature a pu y présenter les actions relatives aux phoques figurant dans le plan de gestion de la RNN.

5. Protection des phoques en baie de Somme

La protection des phoques en baie de Somme reste un gros volet d'action du programme. En effet, la baie est de plus en plus fréquentée par le grand public, qui n'est pas forcément informé, ni sensibilisé sur les mammifères marins et sur la fragilité de leur habitat et de leur mode de vie. Le risque de dérangement est donc bien présent.

Les bénévoles présents sur le terrain interviennent donc pour protéger les reposoirs sensibles et les phoques isolés. S'ils ne peuvent pas intervenir directement lors d'un dérangement, ils notent la source de celui-ci, afin de pouvoir sensibiliser, par la suite, l'activité concernée et trouver un moyen de concilier activités humaines et présence des phoques en baie de Somme.

5.a. Interventions en cas de dérangements

Les phoques se reposent sur les bancs de sable émergés à marée basse. Ils s'y installent dès leur apparition au début de la marée descendante et y restent jusqu'à leur recouvrement par le flot. Ce repos leur permet de reprendre de l'énergie et d'entretenir une couche de graisse sous-cutanée. En été, ils profitent également du soleil pour synthétiser de la vitamine D, profitable à la mue. Les bancs de sable sont aussi les lieux de mise bas et d'allaitement.

Les activités humaines peuvent engendrer une modification de ce comportement naturel : c'est ce que l'on appelle une « perturbation ». Le comportement des phoques diffère en fonction de la distance d'approche, de l'heure de la marée, du comportement du pratiquant, du type de pratique... Ces différents comportements sont classés grâce à un code, comprenant 6 échelons :

- **code 0** : aucune réaction des phoques. Il ne s'agit pas d'une « perturbation » en tant que telle, mais correspond à l'approche de personnes ne provoquant pas de « dérangement » ;
- **code 1** : Les phoques lèvent la tête quelques instants, sans bouger ;
- **code 2** : Les phoques observent intensément l'élément perturbateur ; ils sont sur le qui-vive ;
- **code 3** : Les phoques s'approchent de l'eau ;
- **code 4** : Les phoques partent à l'eau, mais remontent après le départ de l'élément perturbateur ;
- **code 5** : Les phoques partent à l'eau et abandonnent le reposoir (ils peuvent remonter ailleurs, ou pas) ;
- **code 6** : Les phoques ne peuvent pas utiliser un reposoir habituel car un élément y stationne.

Tous les codes, compris entre 1 et 6 correspondent à un « dérangement ». Les codes 4, 5 et 6, quant à eux, représentent un dérangement important, entraînant la fuite des phoques, qui prennent peur, et qui vont se réfugier à l'eau. C'est ce que l'on appelle une « mise à l'eau ».

Afin d'éviter les dérangements, les bénévoles présents sur le terrain vont ainsi à la rencontre des personnes susceptibles de provoquer un dérangement, mais aussi suite à un dérangement, afin de les sensibiliser : c'est ce que l'on appelle une "intervention".

i. Nombre de dérangements et de mises à l'eau

Lors de chaque session de terrain, les bénévoles recensent les dérangements observés de façon **opportuniste**, et interviennent lorsque cela est possible. Ainsi sur les 152 séances de terrain réalisées en 2024 qui permettent de les recenser (44 comptages, 93 sessions de points d'observation et 145 périmètres de protection), **396 perturbations ont été dénombrées** (tableau 1).

Tableau 1 : Nombre de perturbations recensées en baie de Somme en 2024, en fonction de leur code (SE = Surveillance Estivale).

Code	Avant SE	Pendant SE	Après SE	Total
0	0	4	0	4
1	0	53	0	53
2	0	77	0	77
3	0	30	0	30
4	0	25	0	25
5	0	197	0	197
6	0	10	0	10
Total	0	396	0	396
Nombre de Dérangements	0	392	0	392
% sur total	0%	99%	0%	99%
Nombre de Mises à l'eau	0	232	0	232
% sur nbr de dérangements	0%	59%	0%	59%

Sur ces 396 perturbations, 4 correspondent au code 0. En général, il s'agit de personnes qui étaient en train de s'approcher d'un reposoir, qui ont été arrêtées à temps et sensibilisées sur la biologie des phoques. Cela correspond donc à autant de dérangements évités.

La présence bénévole sur le terrain en période estivale est beaucoup plus importante, afin d'empêcher un maximum de dérangements pouvant impacter le succès reproducteur des Phoques veaux-marins (cf. partie 3.a.iv.). De même, la fréquentation de la baie de Somme est largement plus importante durant les 3 mois estivaux (juin, juillet et août) que sur le reste de l'année. La pression d'observation en est donc augmentée, tout comme la probabilité de détecter un dérangement.

Ainsi, **c'est durant la période estivale que le plus grand nombre de perturbations a été relevé** de façon opportuniste, en dehors du protocole de recensement des dérangements (tableau 1, cf. partie 3.a.iv.). Parmi elles, 392 ont réellement engendré un dérangement, dont 232 ont provoqué une mise à l'eau. Au total, durant la période estivale, **59% des perturbations ont eu un fort impact sur la colonie**, et donc potentiellement sur le bon déroulement de la reproduction.

ii. Activités génératrices de dérangements

En ce qui concerne les activités génératrices de dérangements, et de mises à l'eau, elles sont surtout d'origine terrestre et maritime. Du côté maritime, il s'agit essentiellement des kayaks, que ce soit des individuels ou des sorties guidées, des sorties bateau seal-watching et des pirogues. Pour les activités terrestres, il s'agit principalement des promeneurs individuels.

Plus que le nombre de dérangements, c'est la répétition de ceux-ci au cours d'une même marée qui engendre une grande inquiétude. En effet, les journées où les dérangements se succèdent en quelques minutes sur le même reposoir ne sont pas rares. Ces dérangements successifs peuvent engendrer la mise à l'eau et la dispersion de nombreux jeunes non sevrés qui se retrouvent alors seuls en haut de plage sur tout le pourtour de la baie (Saint-Valery-sur-Somme, Le Crotoy, Le Hourdel...). De même, certains reposoirs peuvent être abandonnés par les phoques au cœur de la saison, lorsque l'affluence touristique est la plus forte.

iii. Protocole de recensement standardisé Hauts-de-France

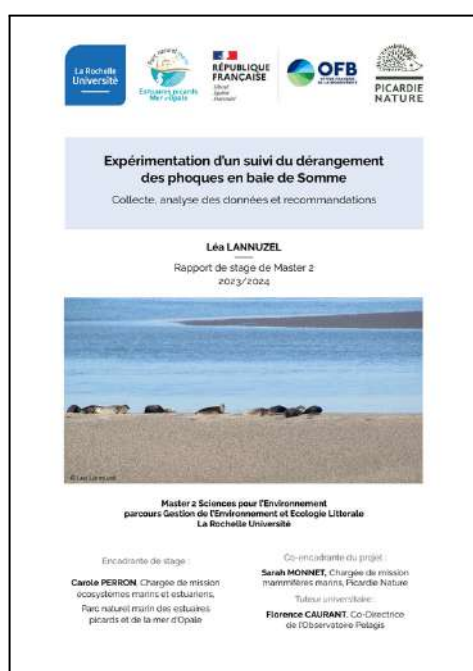
Ces dérangements à répétition qui se produisent depuis plusieurs années ont engendré des échanges et des réflexions avec les gestionnaires locaux, tels que la RNN Baie de Somme et le PNM des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale.

Le protocole de recensement des dérangements existe depuis de nombreuses années en baie de Somme et sur les autres estuaires picards. Un premier travail d'homogénéisation avait été mené il y a plusieurs années avec les partenaires de ces secteurs, afin de communiquer sur le même type de code dérangements. Il restait cependant un biais en termes de fréquence de mise en place, puisque le recensement se fait pour l'instant essentiellement en période estivale en baie de Somme.

En 2023, ce protocole a pu être stabilisé en 2023 grâce à un travail conjoint du PNM et de Picardie Nature. Ce protocole a pu être pérennisé en 2024, grâce à la continuité du partenariat entre les deux structures, l'accueil d'un nouveau stage par le PNM et d'un temps salarié consacré à cette mission côté Picardie Nature.

Les résultats 2024 ont pu être relatés dans le rapport de stage de Léa Lannuzel, stagiaire de M2, ainsi que dans le rapport méthodologique de ce protocole. Ils seront valorisés à partir de 2025 lors de futurs échanges avec les acteurs du territoire et instances de gestion.

Ce protocole sera pérennisé sur plusieurs années, dans le cadre des actions mises en place dans le LIFE Espèces Marines Mobiles visant, entre autre, à réduire les dérangements sur certaines espèces marines, dont les phoques.



5.b. Surveillance Estivale

En période de reproduction des Phoques veaux-marins, une "Surveillance Estivale" est mise en place chaque année depuis 1990. En 2024, elle s'est déroulée du lundi 03 juin au lundi 19 août et a permis d'accueillir 45 bénévoles estivaux.

Cette année, la « Surveillance estivale » a pu être coordonnée par 1 animateur salarié et 1 chargé d'étude.

Lors de la Surveillance estivale, les participants ont réalisé 155 sessions de terrain dans un but de suivi scientifique, 90 points d'observation et 144 missions de protection. Ils ont également permis de sensibiliser près de 28 621 personnes, venues à leur rencontre pour observer les phoques et/ou obtenir des renseignements.

Ces trois actions représentent chacune un tiers du temps de terrain consacré par les bénévoles à la "surveillance estivale".

i. Principe

La période estivale correspond à la période des naissances et de mue chez le Phoque veau-marin, mais également à la période d'affluence touristique. Les risques de dérangements peuvent donc être nombreux. Or, ils sont connus comme facteurs pouvant impacter physiologiquement ces mammifères marins.

En effet, dès lors qu'une activité humaine s'approche d'un groupe de phoques qui se repose hors de l'eau à marée basse, les animaux prennent peur et peuvent se mettre à l'eau. Ce comportement peut être problématique à divers niveaux :

- leur temps de repos s'en trouve perturbé ;
- le temps d'allaitement des jeunes s'en trouve diminué ;
- dans le mouvement de panique, les couples mère-petit peuvent se perdre de vue, et le jeune non émancipé, alors séparé de sa mère, se laisse dériver jusqu'à l'échouage. Ils peuvent se retrouver, mais malheureusement pas toujours. De plus, certains comportements humains inadaptés peuvent empêcher ces retrouvailles et diminuer fortement les chances de survie du jeune.

La mise en place des actions de protection nécessite donc un investissement accru. C'est pourquoi, une « surveillance estivale » est habituellement mise en place annuellement par l'association depuis 1990. Dans le cadre de cette action, Picardie Nature accueille des bénévoles estivaux pour prêter main-forte aux bénévoles réguliers durant cette période. Ils sont présents quotidiennement en baie pour réaliser un suivi de la population, pour protéger les reposoirs, zones de quiétude vitales à la biologie de l'espèce (mises bas, allaitement et mue), et pour sensibiliser et informer le grand public sur la biologie de l'espèce et son environnement.

La « surveillance estivale » correspond donc à un réel concentré du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme, puisqu'elle permet la mise en place de l'ensemble des actions réalisées annuellement, mais de façon amplifiée sur les mois estivaux (juin, juillet, voire août).

Lors de leur présence sur le terrain, les membres de Picardie Nature participant à la « surveillance estivale » sont alors reconnaissables à leur gilet bleu « étude et protection des phoques ». Régulièrement, des personnes viennent à la rencontre des « gilets bleus » pour profiter de leur longue-vue et observer les phoques sans les perturber. Ils peuvent ainsi également s'informer sur ces mammifères marins et leur habitat, la baie de Somme.

ii. Organisation

En février a lieu la diffusion de l'appel à candidature permettant de mobiliser un maximum de nouveaux bénévoles. Pour ce faire, plusieurs moyens de communication sont utilisés : site internet de l'association, réseaux sociaux, médias, mail aux différents réseaux (interne, scolaire, universitaire...), mail aux associations naturalistes et structures partenaires, et plateformes internet de diffusion des offres d'emploi, de stages, et de bénévolat.

Après la date de fin de candidature, la sélection des dossiers a été réalisée par deux bénévoles réguliers habitués de l'action et par la salariée. Les candidats ont ensuite été contactés pour les tenir informés et pour leur demander de valider leur participation et de remplir leur dossier. Au cours du mois de mai, la « surveillance estivale » est organisée et planifiée en fonction des dates d'arrivée et de départ des candidats retenus. Dans le même temps, le matériel nécessaire est commandé et préparé.

En 2024, ce sont 45 bénévoles estivaux venus de toute la France (annexe 5), présents au minimum 15 jours consécutifs, qui se sont relayés sur le terrain durant tout l'été. Ils ont été aidés par 2 bénévoles réguliers (DUBOIS Amélie, HUE Louis).

Une coordinatrice salariée, FOURCROY Camille, a également pu être embauchée sur la période estivale pour prêter main forte à l'équipe bénévole. De même, les 2 salariées référentes, également détentrices de la "carte verte" se sont mobilisées sur cette action pour pouvoir prêter main-forte à l'équipe.

L'ensemble des personnes se sont relayées pour assurer une présence sur le terrain pendant 77 jours, du début de l'opération, le lundi 03 juin, à sa fin, le lundi 19 août 2024 (tableau 3).

Tableau 2 : Répartition temporelle des différentes personnes ayant participé à la surveillance estivale 2024.

Semaines	Du 03/06 au 10/06	Du 10/06 au 17/06	Du 17/06 au 24/06	Du 24/06 au 1/07	Du 1/07 au 08/07	Du 08/07 au 15/07	Du 15/07 au 22/07	Du 22/07 au 29/07	Du 29/07 au 05/08	Du 05/08 au 12/08	Du 12/08 au 19/08
Bénévoles	3	8	10	9	9	10	11	10	8	7	4
Salariés	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2

A leur arrivée, ils sont formés sur la biologie des deux espèces de phoques présentes en baie de Somme, et sur les spécificités et la fragilité de leur environnement. Cette formation est donnée par la/le coordinatrice/teur présent(e) à ce moment-là. Après quelques jours en binôme avec un bénévole arrivé plus tôt en saison, ils pourront ainsi devenir à leur tour ambassadeurs de ces espèces et mener les différentes actions du programme d'étude et de protection des phoques en baie de Somme.

iii. Les différents volets d'actions

Comme décrit plus en amont, cette opération appelée « surveillance estivale », est donc un réel concentré du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme. Elle permet la mise en place de l'ensemble des actions réalisées annuellement, mais de façon accrue.

Par leur présence quotidienne sur le terrain, les bénévoles mobilisées réalisent ainsi normalement les 3 volets du programme :

- le volet étude, avec le suivi de la population et des naissances ;
- le volet protection, afin d'empêcher le maximum de dérangement sur les reposoirs, zones de quiétude vitales à la biologie de l'espèce (mises bas, allaitement et mue) ;
- le volet sensibilisation et information du grand public et des acteurs locaux.

° Volet étude

Au cours de cette « surveillance estivale » 2024, 155 sessions de terrain ont été tenues. Autrement dit, 66 marées basses ont pu être prospectées uniquement dans un but de suivi scientifique. Elle a permis le suivi simultané par voie terrestre et aérienne.

Comme développé dans la partie 3.a., **ces comptages estivaux ont permis de déterminer le maximum de phoques observés** sur les bancs de sable pour le Phoque veau-marin. Pour rappel, ce maximum 2024 est de 777 Phoques veaux-marins (dont 174 naissances). Quant au nombre de naissances de 174, il a été déterminé à partir du comptage du 11/07/2024, auquel ont été ajoutés le nombre d'échouages de jeunes phoques recensés jusqu'à cette date.

° Volet protection

Ce volet est l'objectif même de la « surveillance estivale ». En effet, il va permettre de protéger les reposoirs et/ou les individus isolés, qu'ils soient jeunes ou adultes, afin de garantir une zone de tranquillité. Cette tranquillité relative permettra ainsi le bon déroulement du cycle biologique des deux espèces de phoques, et surtout de la reproduction du Phoque veau-marin.

Ce volet regroupe en réalité de nombreuses actions :

- intervenir avant un potentiel dérangement sur un reposoir de marée basse ou de marée haute ;
- informer les gens suite à un dérangement, pour les sensibiliser sur les éventuelles conséquences biologiques et physiologiques pour les espèces ;
- intervenir pour éviter un potentiel dérangement passif (les phoques ne peuvent revenir sur un reposoir si un élément y stationne) ;
- demander au public de s'éloigner lors de la découverte d'un jeune individu, pour établir une zone de tranquillité essentielle aux retrouvailles mère-petit, et informer les personnes présentes,
- relever le nombre de dérangements sur la colonie.

Les bénévoles sont ainsi intervenus de nombreuses fois auprès de personnes risquant ou ayant provoqué un dérangement.

Une équipe de terrain peut également être détachée et se placer de part et d'autre d'un reposoir sensible. Ce fut le cas à 81 reprises en 2024, notamment sur les reposoirs sensibles car facilement accessibles ou de marée haute (« BH », « R5 » et « R6 » notamment).



Dans ce cadre, les piquets mobiles créés en 2018 par les bénévoles du réseau ont été mis à jour en 2023, en concertation avec le PNM (figure 16). Ils sont ainsi positionnés autour du reposoir en question et permettent d'informer les promeneurs du secteur de la présence de phoques dans les 300 m.

Figure 16 : Exemple d'un piquet mobile posé près du blockhaus du Hourdel pour délimiter le reposoir « R7 », sujet à de fréquents dérangements (photo Sarah Monnet).

Un deuxième cas de figure nécessite le déploiement d'une équipe de protection : il s'agit de la découverte d'un jeune phoque veau-marin retrouvé seul sur la plage. Dans ce cas, les bénévoles interviennent de la même façon en matérialisant une zone de tranquillité avec les piquets mobiles et en informant le grand public s'en approchant. Cette zone offre ainsi la possibilité à sa mère de revenir le chercher et de le nourrir.

Dans le même temps, les bénévoles préviennent un bénévole membre du Réseau National Echouage, titulaire de la « carte verte », pour qu'il vienne sur site. Il vérifie alors l'état de l'animal et décide de la conduite à tenir, suivant son état de santé et la situation environnante. Ce cas de figure s'est présenté 64 fois au cours de l'été. Il s'est surtout produit sur la période comprise entre mi-juin et fin-juillet, durant le pic des naissances.

C'est également à cette période que les actions de protection et de sensibilisation sont les plus importantes vis-à-vis du grand public. **Bien souvent, les personnes découvrant un jeune individu n'ont pas les bons réflexes en sa présence, par manque de connaissances sur la biologie de l'espèce.** Or, cette année encore, les jeunes phoques retrouvés seuls étaient situés dans des zones très fréquentées du public (Le Hourdel, Cap Hornu et Saint Valéry notamment).

Il est donc très important d'apprendre à un maximum de personnes à faire la différence entre un phoque réellement en détresse et un phoque en train de se reposer. Beaucoup pensent qu'un jeune phoque sur le haut de plage est systématiquement en détresse et nécessite une capture et des soins. Mais ce n'est pas toujours le cas. **La plupart du temps, un jeune phoque retrouvé seul en haut de plage est dans une situation de repos et d'attente du retour de sa mère.** Pour illustrer ce point, l'exemple des jeunes phoques veaux-marins vivants signalés comme échoués peut être repris : sur les 54 individus, seuls 28 d'entre eux n'ont été considérés comme ayant réellement besoin d'une prise en charge.

Dans le cas d'un jeune au repos, c'est le comportement des personnes présentes sur place qui détermine ses chances de survie. Il faut savoir que tout attroupement autour d'un phoque échoué ne peut lui être que préjudiciable. Le mieux à faire est de s'éloigner et de maintenir la plus grande zone de tranquillité possible autour de l'animal pour permettre à sa mère de revenir pour le récupérer et le nourrir.

° Volet sensibilisation

Des points d'observation sont proposés gratuitement et régulièrement tout au long de l'année (cf. partie 6.b.ii.). Ils se situent habituellement sur le poulier de galets de la pointe du Hourdel. Cette action de sensibilisation est également programmée plus fréquemment durant la « surveillance estivale ». Pendant cette période, deux autres points d'observation peuvent également être ajoutés près du blockhaus, si les équipes de bénévoles ne sont pas appelées pour créer une zone de protection autour d'une jeune isolée.

Au cours de cet été 2024, 90 points d'observation ont été réalisés. Lors de ceux-ci, près de 24 800 personnes sont venues à la rencontre des bénévoles, soit un nombre non négligeable de personnes sensibilisées à la biologie des phoques et de leur habitat.

En plus de ces points d'observation, des points de protection peuvent également être réalisés en cas de présence de jeunes isolés ou de reposoirs sensibles aux dérangements. En 2024, ces points sont au nombre de 144 et ont permis de sensibiliser près de 1100 personnes supplémentaires.

iv. Bilan horaire

L'ensemble des actions réalisées durant la « Surveillance Estivale » n'aurait pas pu se faire sans la mobilisation de nombreux bénévoles, qu'ils soient réguliers ou estivaux. L'association Picardie Nature et le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme les en remercient chaleureusement.

Concernant les actions réalisées par les bénévoles estivaux, une synthèse du temps passé par action a été réalisée (tableau 3). Elle permet de visualiser l'importance de chacune dans le volume horaire et les 77 jours que peuvent représenter l'ensemble de la « Surveillance Estivale ».

Tableau 3 : Répartition temporelle des différentes actions réalisées par les bénévoles estivaux au cours de la surveillance estivale 2024.

	Comptages terrestres	Prospections bateau	Protection s jeune	Protections reposoirs	Points d'observation	Total
Nombre de sessions	155	0	64	80	90	389
Temps de terrain	641h	0h	282h	255h	433h	1612h
Temps Cumulé	1599h	0h	667h	627h	1280h	4174h
Journée.homme s	228	0	95	89	182	596

L'ensemble de ces actions représente plus de 1612h de terrain, (sans compter la présence des coordinateurs salariés et de la salariée référente). Si l'on prend en compte la mobilisation bénévole par action, elles représentent plus de 4174h de présence bénévole cumulée sur le terrain, soit 596 journées.homme s.

De façon globale, en termes de proportion, les trois grands types d'actions de sensibilisation, protection et comptages sont quasiment équivalents.

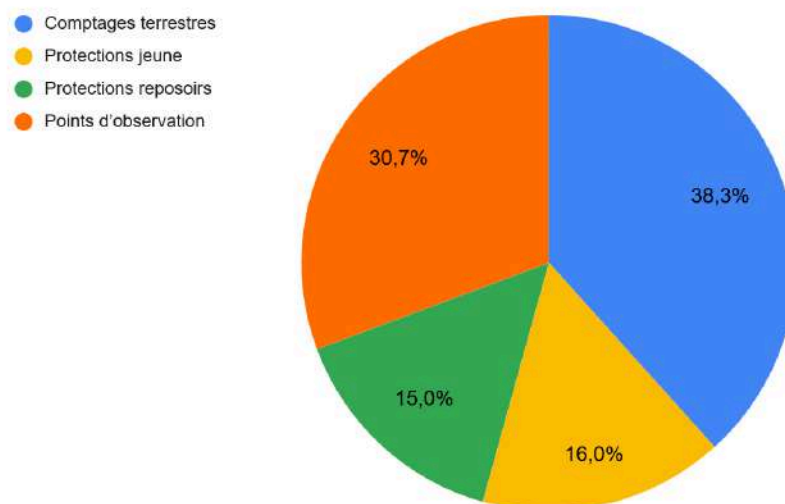


Figure 17 : Proportion de temps cumulé de terrain par action réalisée par les bénévoles estivaux en 2024.

5.c. Surveillance hivernale

Contrairement à la "Surveillance Estivale", la "Surveillance Hivernale" est une action récente. En effet, elle fait suite au premier suivi d'un couple mère-petit de Phoque gris en 2014. La période hivernale 2021/2022 fut particulière puisqu'elle a permis la découverte de 6 blanchons sur le littoral picards. Une première en Picardie. Deux d'entre eux ont d'ailleurs pu arriver jusqu'au sevrage.

Pour mener à bien cette action, des bénévoles réguliers du groupe Mammifères Marins de Picardie Nature et quelques bénévoles ponctuels se sont mobilisés pour assurer le suivi. Ils sont au nombre de 22, et se sont relayés quotidiennement, fêtes de fin d'année comprises, pour assurer la tranquillité des couples mères-petits.

La surveillance hivernale durant la saison 2023/2024 représente 674 heures d'investissement bénévole, soit 96 journées.hommes.

i. Principe

La période hivernale correspond, elle, à la période de reproduction du Phoque gris. Les naissances en baie de Somme sont beaucoup plus récentes. En effet, le premier blanchon vivant a été retrouvé en janvier 2011. Il faudra attendre 2014 pour réaliser le premier suivi d'un couple mère-petit.

L'année 2014 marqua ainsi le début d'une réflexion au sujet de la mise en place d'une surveillance hivernale. En effet, bien que la période soit moins attractive touristiquement du fait de son climat, les plages restent tout de même très fréquentées. La nécessité de protéger le couple mère-petit de tout dérangement éventuel était donc évident.

Ainsi les bénévoles se relaient à proximité pour assurer une zone de tranquillité du jeune et pour assurer le retour de la mère venant l'allaiter. Ils informent et sensibilisent également les promeneurs et les activités observés aux alentours au sujet des périodes sensibles que sont l'allaitement et le sevrage pour cette espèce.

Effectivement, le Phoque gris a une stratégie bien différente du Phoque veau-marin, liée à la particularité du jeune. On l'appelle blanchon car il est recouvert d'un pelage blanc qui n'est théoriquement pas encore adapté à la nage. La mère peut donc le laisser seul en haut de plage et revient l'allaiter durant la journée. Elle peut ainsi parcourir des kilomètres sur le sable pour rejoindre son jeune à marée basse.

ii. Organisation

En termes d'organisation, la surveillance hivernale débute dès le signalement ou la découverte d'un blanchon et se termine lorsqu'il n'est plus observé. Les bénévoles se relaient ainsi quotidiennement, avec une équipe le matin et une équipe l'après-midi, faisant abstraction de la météo et des fêtes de fin d'année. Les sessions de terrain sont également longues, du fait du temps de trajet important pour arriver au site.

Pour mener à bien cette action, des bénévoles réguliers du groupe Mammifères Marins de Picardie Nature se sont relayés quotidiennement. Ils ont également été aidés par des bénévoles ponctuels désirant aider à la protection de cette espèce sur leur temps libre ou durant leurs vacances dans la région. **Ils sont au nombre de 22 :**

ANNONIER Marianne, BALON PERIN François, BALON PERIN Vincianne, BOULANT Caroline, DRUAUX Chloé, DUBOIS Amélie, FREMAUT Ludovic, GRIBOVAL Antoine, HERBETTE Jacques, HERNANDEZ Olivier, HUE Louis, JIDAL Mattéo, MARADENNE Maxian, MERANGER François, MESTRE Julie, MONNET Sarah, NICOLAI Chantal, OBERTI Camille, OUTURQUIN Mélanie, RENAUDIN Laurence, THIERY Patrick, THIERY Philippe.

Tout au long de l'hiver, les gardes de la RNN Baie de Somme et les agents du PNM Estuaires Picards et Mer d'Opale se sont également mobilisés pour prêter main-forte à Picardie Nature dans cette mission. L'association tient à les en remercier.

Ainsi, l'ensemble de ces personnes ont participé aux prospections afin de découvrir la présence d'un blanchon et aux suivis de l'un et/ou l'autre suivi de couple mère-petit :

- du blanchon découvert seul le 01/12/2023 et qui a été perdu de vue **3 jours** plus tard ;
- du jeune de Fauvette, découvert le 22/12/2023, observé pour la dernière fois le 08/01/2024, et suivi **pendant 18 jours** ;
- du jeune de Vanesse, découvert le 16/01/2024, observé pour la dernière fois le 03/02/2024, et suivi **pendant 20 jours**.

Ces découvertes peuvent être faites par des bénévoles de l'association, des gardes de la RNN ou par des particuliers qui signalent alors la présence du jeune ou de la mère via le Réseau National Échouage, ou directement à l'association.

Pour avoir une meilleure détectabilité des naissances et/ou des blanchons, des prospections aléatoires, sur les zones favorables et durant la période propice à la mise bas, ont également eu lieu. C'est par cette manière que les blanchons morts ont pu être découverts.

iii. Bilan horaire

L'ensemble des actions réalisées durant la « surveillance hivernale » n'aurait pas pu se faire sans la mobilisation de nombreux bénévoles, qu'ils soient réguliers ou ponctuels. L'association Picardie Nature et le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme les en remercient chaleureusement.

Par leurs prospections en amont, par l'organisation et la mise en place des équipes, par leur présence quotidienne sur le terrain, et par le compte-rendu journalier qui ont été réalisés, la **surveillance hivernale durant la saison 2023/2024 représente 674 heures d'investissement bénévole, soit près de 96 journées.Hommes.**

6. Sensibilisation et information

Cette année, 258 animations (points d'observation des phoques au Hourdel, points de protection, expositions et conférences) ont été réalisées. Elles ont permis de sensibiliser près de 28900 personnes, dont près de 24800 rien que durant la Surveillance Estivale. Ces animations ont été réalisées grâce à l'investissement de nombreux bénévoles réguliers et estivaux, tout au long de l'année.

En plus de ces animations, de nombreux autres moyens de communication existent au sein de Picardie Nature et du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme, afin de sensibiliser un maximum de personnes et de les informer sur leur mode de vie et leur habitat. On peut citer par exemple, les affiches, les listes de diffusion, le livre, le fascicule de terrain ou encore les autocollants. Certains font l'objet d'une simple réimpression d'une année sur l'autre, quand d'autres se voient mis à jour ou ré-édités.

6.a.auprès des adhérents

Les adhérents de Picardie Nature sont régulièrement informés des différentes actions entreprises par l'association. Cela est permis par l'existence de différents moyens de communication, comme les listes de diffusion.

Les bénévoles réguliers intervenant sur le programme d'étude et de protection des phoques en baie de Somme sont regroupés au sein du réseau Mammifères marins. **Une mailing liste et un groupe Whatsapp leur permettent d'être informés régulièrement de toutes les actions organisées par le programme et de contacter les personnes ressources s'ils souhaitent y participer.** Ces outils de diffusion représentent également des lieux d'échange et de partage concernant les actualités régionales, nationales, voire internationales sur les mammifères marins.

En plus de ces moyens de communication virtuelle, des réunions et rencontres sont organisées lorsque le besoin s'en fait ressentir. Elles permettent ainsi de pouvoir échanger sur les projets en cours et à venir au sein du réseau. Ainsi, 4 temps d'échanges ont été organisés en 2024 :

- en mars pour faire un bilan de la surveillance hivernale et réunir les bénévoles du réseau pour la réunion annuel du réseau, dans laquelle projets en cours, nouveaux projets et actualités sont abordés,
- en avril pour réunir les bénévoles du réseau et les personnes désirant faire du bénévolat au sein de Picardie lors d'une journée d'accueil moitié en salle moitié sur le terrain,
- en novembre pour réunir les bénévoles du réseau et les personnes désirant faire du bénévolat sur la mission Mammifères marins au cours d'une session d'accueil,
- fin novembre pour échanger sur les éléments de biologie relatifs à la reproduction du Phoque gris. Il a permis de faire un point sur les connaissances actuelles et de pouvoir finir d'échanger sur l'organisation de la surveillance hivernale 2024/2025.

Créé il y a plusieurs années, le livret à destination des bénévoles leur permettant d'avoir l'essentiel des informations (écologie des phoques, et organisation des différentes actions du réseau) en un seul ouvrage synthétique a commencé à être mis à jour. Ce travail sera poursuivi en 2025 afin de coller au mieux aux besoins des membres du réseau.

En 2024, les formations à destination des nouveaux arrivants sur la Surveillance Estivale ont également été ouvertes aux personnes désirant découvrir le réseau Mammifères marins afin de devenir bénévoles réguliers.

6.b.auprès du grand public

i. Grâce à de nombreuses actions

En 2024, 258 actions de sensibilisation ont été réalisées. Elles sont de natures diverses : il s'agit des points d'observation, des points de protection, d'expositions et de conférences. Elles ont permis de sensibiliser près de 28900 personnes, dont 24800 durant les mois estivaux.

Figure 18 : Gilet bleu porté par les membres du réseau et facilement reconnaissable (photo Lison Gaignon).



Ces animations ont été réalisées grâce à l'investissement des bénévoles réguliers et estivaux, tout au long de l'année. **Pour se faire reconnaître par le grand public, ils portent un gilet bleu portant l'inscription « étude et protection des phoques »** (figure 18). Ces gilets bleus ont d'ailleurs fait l'objet ont d'ailleurs été renouvelés en 2024. Régulièrement, des personnes viennent ainsi à la rencontre des « gilets bleus » pour profiter de leur longue-vue et observer les phoques sans les perturber. Ils peuvent également s'informer sur ces mammifères marins et leur habitat.

Dans la continuité des moyens de communication réalisés de façon concertée avec l'ensemble des partenaires impliqués dans les actions de suivi et de protection des phoques dans les Hauts-de-France, **un panneau de sensibilisation** a été réalisé après échange entre Picardie Nature et le PNM (figure 19). Ce panneau a pour vocation d'être affiché sur les lieux stratégiques de passage du grand public et sur des panneaux mobiles matérialisant les reposoirs sensibles.



Figure 19 : Panneaux installés dans un lieu de passage à la pointe du Hourdel (photo Sarah Monnet).

Un panneau de sensibilisation pour la surveillance hivernale a également été réalisé après échange avec le PNM et avec la même charte graphique pour une meilleure cohérence. Ce panneau a pour vocation d'être affiché sur les lieux stratégiques de passage du grand public aux abords des accès à la mer.



Figure 20 : gauche : panneau installé aux abords des accès à la mer (photo Sarah Monnet), droite : zoom sur le panneau (photo Chloé Druaux)

Dans un autre registre, Picardie Nature a de nouveau co-animé, avec Somme Tourisme et la RNN Baie de Somme, le 07/06/2024 **une réunion à destination des hébergeurs**. L'objectif de cette rencontre était de leur transmettre les informations essentielles afin de renseigner au mieux leurs futurs visiteurs, notamment par la distribution de document de sensibilisation.

ii. Points d'observation

Les points d'observation sont une des actions de sensibilisation emblématique du programme. Ils sont proposés gratuitement au public et permettent la mise à disposition de longues-vues. Les personnes s'y rendant peuvent ainsi observer les phoques sur les reposoirs à marée basse. Les bénévoles présents répondent à leurs questions, leur expliquent la biologie et l'histoire des phoques en baie de Somme. Ils les sensibilisent également sur la distance à respecter pour les observer, sans les déranger. Ils peuvent aussi être amenés à les informer sur la sécurité en baie de Somme, puisque chaque année des personnes se mettent en difficulté pour s'approcher des phoques ou pour s'aventurer en plein milieu de la baie.

Les points d'observation sont réalisés tout au long de l'année, et de façon accrue durant la « Surveillance Estivale » (figure 21) grâce à la présence quasi quotidienne des bénévoles estivaux sur le terrain (cf. partie 5.b.iii.). Leur nombre est également plus important durant les longs week-ends de printemps et lors des vacances scolaires (février, Pâques...). Ils se situent sur le cordon de galets du Hourdel, à la sortie du chemin d'accès. Ils sont donc facilement repérables. Comme l'ensemble des animations, les points d'observation sont réalisés essentiellement de façon bénévole.



Figure 21 : Point d'observation à la pointe du Hourdel mis en place durant la « surveillance estivale » (photo Florie Chauvin).

Sur l'ensemble de l'année 2024, ce sont ainsi 93 points d'observation qui ont pu être animés. Ils ont permis de sensibiliser près de 24800 personnes.

iii. **Conférences, stands et expositions**

D'autres formats de sensibilisation sont également mis en place par l'association afin de sensibiliser et d'informer un maximum de personnes. Il s'agit des conférences, des stands et des expositions.



En 2024, trois conférences ont pu être données :

- lors du Beach Art Festival de Fort-Mahon Plage le 07/09/2024, où une présentation des mammifères marins vivant en Manche, ainsi que leurs menaces, a pu être réalisée ;
- lors des 30 ans de la RNN, le 12/10/2024, où le sujet de l'évolution des populations de mammifères marins en baie de Somme a pu être discuté. L'ensemble des présentations sont visibles sur le site internet du Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard.
- lors de la conférence publique organisée par le GIS Eolien en Mer à Dieppe le 11/12/2024, sur les travaux réalisés dans le cadre du projet EMDT.

Figure 22 : Affiche de la conférence publique organisée à Dieppe le 11/12/2024.

Le 18 décembre 2024 a également eu lieu une réunion publique à destination des habitants de Fort-Mahon Plage. Cette dernière avait pour objectifs :

- de savoir pourquoi cette femelle de phoque gris met bat sur la plage et en quoi c'est normal pour la biologie de l'espèce,
- de les informer sur les gestes de bonne pratique à avoir en leur présence,
- de comprendre le rôle des bénévoles sur la plage et de bien rappeler que cela ne se veut pas contraignant.

L'exposition « Les phoques de la baie de Somme » réalisée en 2000 et revue en 2008, comprenant actuellement 14 panneaux, est disponible en deux exemplaires. Elle est prêtée en partie au club nautique de Saint Valery-sur-Somme depuis l'été 2017.

Cette année, quatre stands ont également pu être tenus :

- 2024-03-21 - lors de la journée de découverte à la mission locale d'Abbeville ;

- 2024-06-22 - lors de la journée de la mer pour laquelle Picardie Nature a organisé un jeu de piste pour découvrir la biodiversité du Hourdel, dont une étape sur les phoques ;
- 2024-09-07 et 2024-09-08 - lors du Beach Art Festival organisé par la ville de Fort-Mahon Plage. Un concours de dessin a également été organisé. Chaque gagnant (un dans la catégorie adulte et un dans la catégorie enfant), s'est vu remettre un lot.
- 2024-10-13 - lors de la fête de la science organisée par la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre, où des stands étapes ont permis de sensibiliser une centaine de participants pendant l'enquête interactive "ça coule de source : la vie d'Alo".



Figure 23 : Affiche de la fête de la science 2025 organisée par la CCPM.



Nous avons également tenu un stand dans les bourses aux dépliants de Woincourt et Villers Bretonneux fin mars 2024 (figure 24). Lieu de rencontres et d'échanges avec de nombreux hébergeurs du territoire, ils ont permis de leur distribuer des dépliants de sensibilisation sur les phoques, qu'ils pourront mettre à disposition de leurs clients.

Figure 24 : Stand de Picardie Nature à la bourse aux dépliants de Villers Bretonneux en mars 2024 (photo Somme Tourisme).

iv. Affiches

Afin de sensibiliser un maximum de personnes sur la différence entre un jeune phoque simplement posé et un jeune phoque réellement en détresse, une affiche avait été réalisée en partenariat avec le Réseau National Echouage et le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale en 2017 (figure 25).

Depuis, elle est, chaque année, distribuée largement sur la côte picarde, et via les différents moyens de communication informatique de l'association et des partenaires (site internet, réseaux sociaux, listes de diffusion, communiqué de presse), en amont, et pendant la période de reproduction du Phoque veau-marin.

En 2024, un renouvellement de sa distribution a été réalisé avant et au début de la saison estivale par une sensibilisation conjointe des offices du tourisme et des campings avec l'équipe de la RNN Baie de Somme.

Afin que toutes les structures et tout le territoire puissent se l'approprier, elle a d'ailleurs été mise à jour en 2021 en y ajoutant l'ensemble des logos des partenaires impliqués.

Figure 25: Affiche de sensibilisation concernant le cas des jeunes phoques retrouvés sur les plages - mise à jour en 2021.



v. Dépliants, marques pages et fascicules de terrain

Lors des animations, les bénévoles s'appuient sur des fascicules de terrain plastifiés, sur lesquels se retrouvent photos, graphiques et autres renseignements à destination du grand public.

Quant au dépliant de sensibilisation, afin d'homogénéiser la communication à l'échelle des Hauts-de-France et d'asseoir le partenariat entre les structures locales (PNM, ADN, GDEAM-62, et la CMNF), une nouvelle édition commune a vu le jour en 2021 (figure 36). Victime de son succès, il a été réimprimé au cours de l'année 2023.

Pour satisfaire un maximum de lieux de distribution, un format marque page a également été créé en 2022 (figure 26).



Figure 26 : Dépliant et marque page de sensibilisation sur l'observation des phoques à l'échelle Hauts-de-France.

vi. Stickers



Figure 27: Autocollant créé en 2018 afin de sensibiliser sur la distance de tranquillité à respecter à proximité de la faune sauvage.

En 2018, les bénévoles réguliers ont créé un autocollant de sensibilisation sur la distance de tranquillité à respecter à proximité de la faune sauvage (figure 27). Il a été décidé de ne pas rattacher cette réalisation à une structure en particulier, afin de permettre son appropriation par tout un chacun. La volonté d'y faire figurer un représentant de chaque taxon emblématique de la baie de Somme, les Mammifères marins et les Oiseaux, était également forte.

L'autocollant est depuis distribué largement auprès du grand public, des partenaires et des structures locales (mairies, offices de tourisme, acteurs locaux...). Victime de son succès, il est depuis régulièrement réimprimé sous deux formats pour convenir au plus grand nombre d'utilisations.

vii. Livre et livret

Le livre photo intitulé « Phoques en baie de Somme », réédité en 2019 (figure 28), a été proposé à la vente sur notre boutique en ligne et lors des animations. Victime de son succès, ses stocks ont été épuisés au cours de l'été. Une réédition est programmée pour 2025.

Le dossier technique « les mammifères marins de notre littoral », mis à jour en 2012 et en téléchargement sur notre site internet (<http://l.picnat.fr/MdgyMTAw>), permet également d'avoir des informations sur les espèces présentes, leurs biologies...



Figure 28 : Réédition du livre « Phoques en baie de Somme » en 2019, avec une version mise à jour et augmentée.

6.c. Auprès des usagers de la baie

Des contacts réguliers sont maintenus sur le terrain avec les usagers de la baie (professionnels du tourisme, professionnels de la pêche, associations sportives...). Ils ont d'ailleurs été rencontrés, du moins en partie, au début de la « Surveillance Estivale » afin de les informer sur les actualités de la colonie. Plusieurs mails d'informations ont également été envoyés auprès des dirigeants du syndicat Traces de guides, et du label Qualinat. Un groupe Whastapp dédié au partage des actualités phoques a également été créé avec les guides de ces structures et des informations régulières y circulent.

Des échanges plus formels ont également pu avoir lieu avec les différents acteurs de la baie. Picardie Nature a pu participer à la réunion des signataires de la charte de bonne pratique de la RNN organisées le 19 décembre 2024 pour pouvoir échanger avec les guides présents. Un article dédié aux phoques est paru dans la lettre d'information de la RNN en mai 2024, afin de sensibiliser les structures signataires avant le début de la saison des naissances de phoques veaux-marins.

Concernant la nouvelle **charte du partenaire engagée portée par le PNM**, Picardie Nature a été sollicitée lors de la première session d'information pour informer et sensibiliser les signataires aux gestes de bonnes pratiques et zones de sensibilité en baie de Somme.

Depuis deux ans, Picardie Nature participe aussi à la formation du diplôme universitaire guide Marquenterre nature sur le volet Mammifères marins. Dans ce cadre, une intervention en salle a été réalisée le 25/03/2024, puis une intervention sur le terrain le 25/07/2025 pour parler de cas pratique.

Pour finir, Picardie Nature a été sollicité en 2024 afin de participer à la **formation des guides sur le volet mammifères marins, dans le cadre de l'accréditation** des guides sur le Domaine Public Maritime.

6.d. Auprès des gestionnaires et des politiques publiques

Des échanges réguliers se font avec les différents partenaires de ce programme d'étude et de protection des phoques et avec les structures locales : gardes de la RNN, agents de l'OFB, gendarmerie et police.

Picardie Nature est également sollicitée pour apporter son expertise dans différentes réunions avec les politiques publiques, comme par exemple pour la mise en place de l'accréditation des guides ou de la charte loi Warsmann.

7. Communication

Plusieurs moyens de communication existent au sein de Picardie nature afin d'informer sur ses différentes actions et de sensibiliser le plus grand nombre.

Chaque année, les phoques en baie de Somme sont également le sujet privilégié de nombreux articles dans la presse locale, régionale, voire nationale. L'année 2024 n'a pas dérogé à cette règle, avec une actualité encore fort chargée.

De plus, l'association dispose de moyens de communication interne, informatique ou papier, afin d'informer tout type de public. On peut citer par exemple les listes de diffusion, le site internet, ou encore les panneaux d'informations.

7.a. Via des moyens internes

i. Listes de diffusion

En plus des listes de diffusion créées pour permettre l'échange avec et entre les bénévoles, des listes de diffusion existent pour diffuser les dernières actualités aux acteurs locaux et aux « parrains » de la colonie. En effet, il est possible de devenir « parrain » de la colonie de phoques de la baie de Somme, en fléchant un don sur le programme d'étude et de protection dans l'espace adhérent.

ii. Site internet

En 2024, **8 articles concernant les mammifères marins en Picardie ont été rédigés ou réédités sur le site internet de Picardie nature**. Ils ont porté sur :

- Le XXIVe séminaire du Réseau National Echouage : <http://l.picnat.fr/skk> ;
- La recherche de volontaires pour une mission en service civique ;
- Le lancement des inscriptions pour la "surveillance estivale" : <http://l.picnat.fr/lex> ;
- La transmission des observations en mer de mammifères marins : <http://l.picnat.fr/rln> (réédition) ;
- Phoques en vue sur un banc de sable ? Ils se reposent, veillez à ne pas les déranger ! : <http://l.picnat.fr/sww> (réédition) ;
- Un clic sur LILO = un soutien pour les phoques en baie de Somme ! : <http://l.picnat.fr/olj> (réédition) ;
- La recherche de bénévoles pour la mission phoques : <http://l.picnat.fr/rlp> (réédition) ;
- Journée d'accueil réseau Mammifères marins : <http://l.picnat.fr/sxx>.

7.b. Via la presse et les médias

En 2024, comme chaque année, un communiqué de presse a été diffusé à propos de la recherche de bénévoles pour la Surveillance estivale. Intitulé "Les inscriptions pour devenir bénévole cet été sont ouvertes !", il a été largement partagé le 22/02/2024. Un deuxième communiqué de presse est paru le 04/06/2024 pour appeler à la vigilance avant le début de la saison de reproduction du Phoque veau-marin intitulé "Adoptons les bons gestes pour la tranquillité des phoques".

Picardie Nature est également sollicitée plusieurs fois par an par différents médias pour la réalisation de reportages (radio, télévision et médias sociaux), au niveau local (Courrier Picard, France 3 régional, France Bleu Picardie, Journal d'Abbeville...) et au niveau national.

La revue de presse pour l'année 2024, concernant les Mammifères marins en Hauts-de-France et les actions de Picardie Nature sur le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme est composée de 8 articles ou mentions (cf. annexe 6).

Depuis plusieurs années maintenant, l'association tend à limiter le nombre de reportages sur les phoques ayant comme objectifs uniquement l'attrait touristique. Elle essaie, à la place, de faire passer essentiellement les messages de sensibilisation concernant ces espèces fragiles et/ou de proposer d'autres sujets de remplacement pour lever le pied sur la médiatisation à large échelle des phoques. Cet objectif de dé-médiatisation sera poursuivi en 2026.

Dans le même objectif, un travail de sensibilisation et de responsabilisation des médias et des structures locales sur l'image du phoque a commencé à être mené et sera poursuivi dans les années à venir.

8. Soutien des actions

Plusieurs sources de financement sont renouvelées ou recherchées pour pérenniser la mission Mammifères marins de l'association.

De façon plus générale, un grand nombre de bénévoles, réguliers comme saisonniers, se relaient tout au long de l'année, afin de réaliser l'ensemble des actions du programme. Un grand merci à eux !

De nombreux partenaires techniques et scientifiques ont également prêté main-forte à l'association pour mener à bien les actions du programme. Qu'ils en soient tous vivement remerciés !

8.a. Soutiens financiers

En 2024, le programme d'études et de protection des phoques est soutenu par :



- le Fond Vert est un financement mis en place par l'Etat afin, notamment, d'accompagner la stratégie nationale biodiversité 2030 en termes de protection des espèces et de la mise en œuvre de la stratégie nationale pour les aires protégées. Il nous aide à pérenniser nos actions d'études et de protection.



- le Conseil Régional Hauts-de-France a aidé, en partie, au financement de nos actions d'études et de protection des phoques en baie de Somme.



- grâce à un partenariat entre France TV et France Nature Environnement, l'émission "Les Super-Pouvoirs de l'Océan" a permis de soutenir financièrement plusieurs projets. En 2024, cette émission a permis de soutenir le projet que nous coportions avec l'association CHENE sur la préservation des phoques.



- le Fonds de Coopération de Jeunesse et d'Education Populaire (FONJEP) a permis de continuer à financer le lien entre salarié et bénévoles pour permettre des temps d'échanges réguliers et ainsi partager l'information sur les différentes strates d'un projet comme le nôtre.



- le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA). Il a permis la préparation, l'organisation et l'animation de la rencontre entre nouveaux bénévoles et bénévoles réguliers, afin d'intégrer de nouveaux membres au sein du réseau.



- Depuis fin 2023, un nouveau projet européen a vu le jour. Il s'agit du LIFE EMM (Espèces Marines Mobiles). Il a pour objectifs de réduire les principales causes de mortalité de 23 espèces protégées sur les façades métropolitaines. Picardie Nature, via le PNM, participe à ce projet.



- la Fondation de la mer soutient également Picardie Nature dans la mise en place des actions prévues dans le LIFE EMM.



Le programme a été sélectionné en 2018 par le moteur de recherche Lilo. Son principe est simple et entièrement gratuit : les liens commerciaux s'affichant lors des recherches génèrent de l'argent. Une partie de celui-ci est ensuite reversée au projet choisi par l'internaute. Il suffit de se rendre sur ce lien :

https://www.lilo.org/fr/phoques-en-baie-de-somme/?utm_source=phoques-en-baie-de-somme



- Comme détaillé dans la partie 4.a.v., la réalisation d'un suivi avant, pendant et après travaux d'installation d'éoliennes offshore est nécessaire. Dans le cadre du projet de construction du parc éolien sur le secteur Dieppe - Le Tréport, le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CEBC) a ainsi déposé un projet de suivi, financé par le porteur de projet. L'association Picardie Nature est partenaire de ce projet.

8.b. Soutiens techniques

Le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme est également soutenu par de nombreuses structures partenaires, techniquement ou scientifiquement.



Ainsi, les gardes de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Somme sont régulièrement contactés, afin de mener à bien des actions communes. Par exemple, si des bénévoles observent des dérangements en Réserve, ils contactent systématiquement les gardes pour les en informer. **Inversement, les gardes aident également l'association durant la Surveillance Hivernale et pour la gestion des échouages, s'ils ne l'ont pas déjà pris en charge.** Merci donc à toute l'équipe de la Réserve Naturelle.

Étant membre du Réseau National Echouage, Picardie Nature travaille également en partenariat avec l'**Observatoire Pelagis**, structure qui coordonne le réseau au niveau national. Leur écoute et leurs conseils sont très importants en période de pic des naissances de jeunes phoques veaux-marins et donc de signalements d'échouages.



En périodes estivale et hivernale, l'association travaille également en collaboration avec les agents de l'**OFB** (Office Français pour la Biodiversité) pour le signalement de dérangements hors Réserve Naturelle, avec la **SNSM** (Société Nationale de Sauvetage en Mer) pour le repérage des personnes en difficulté en baie, avec **les gendarmes, les policiers et les sapeurs-pompiers** de Saint-Valery-sur-Somme, du Crotoy et de Cayeux-sur-mer pour l'intervention sur les jeunes phoques veaux-marins, et avec **les agents des services techniques** des communes du littoral pour le rapatriement des cadavres de Mammifères marins. Grand merci à tous ces acteurs locaux pour l'aide apportée au programme.

Un dernier, mais non des moindres, remerciement est adressé **aux centres de soins de la faune sauvage de la LPA de Calais** (<https://lpa-de-calais.blog4ever.com/>) **et du CHENE à Allouville Bellefosse** (<https://associationchene.com/>). En effet, ils ont, cette année encore, accueilli les phoques provenant de la baie de Somme, gonflant leur capacité du nombre de phoques en soins.

9. Fiche synthétique : les chiffres clefs de l'année 2024

Depuis 1986, Picardie Nature mène un programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme, dont les actions sont actuellement inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle de la baie de Somme créée en 1994 :

- Maintenir la libre évolution des populations de phoques (IP14) ;
- Intervenir suite aux signalements de mammifères marins échoués (SP01) ;
- Réduire les dérangements sur les populations de phoques (SP02) ;
- Suivre et étudier les populations de phoques veaux-marins et de phoques gris (CS08).

Les actions bénéficient du soutien financier du Fond Vert, du Conseil Régional, du FONJEP, de l'émission "Les Super-Pouvoirs de l'Océan", du FDVA, du LIFE EMM, de la Fondation de la mer, du projet d'Éoliennes en Mer Dieppe - Le Tréport, du moteur de recherche Lilo et de l'investissement de nombreux bénévoles.

Au cours de cette année, nous avons obtenu les résultats suivants :

Nombres de séances de comptages réalisées : 44 séances.

Effectifs maxima de phoques observés à marée basse : 777 Phoques veaux-marins (le 30/08/2024) et 923 Phoques gris (le 20/0/2024).

Reproduction des Phoques veaux-marins : 174 naissances au minimum, avec 82 % de jeunes sevrés naturellement.

Reproduction des Phoques gris : 3 naissances durant l'hiver 2023/2024. Deux viables arrivés jusqu'au sevrage, et 1 retrouvé vivant mais qui a disparu rapidement.

Interventions sur le domaine public maritime pour protéger les reposoirs de marée basse ou les jeunes phoques posés en haut de plage : 64 terrains de protection pour des jeunes posés, et 81 terrains de protection pour des reposoirs sensibles aux dérangements.

Signalements de mammifères marins échoués :

- 165 signalements (contre 155 en 2023),
- concernant surtout 2 espèces : le Phoque veau-marin (n=95) et le Phoque gris (n=13),
- dont 16 jeunes phoques veaux-marins échoués vivants en baie de Somme et en baie d'Authie qui ont intégré un Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage (soit du CHENE, soit de la LPA),
- et 11 jeunes phoques veaux-marins retrouvés morts.
- Notons également 12 échouages de Marsouin commun , 4 de Dauphins commun et 1 Grand Dauphin.

Mise en place de 258 animations gratuites : 93 points d'observation des phoques au Hourdel, 145 points de protection, 3 conférences sur les mammifères marins, 1 réunion publique, 4 stands et 2 bourses aux dépliants. En plus des **personnes sensibilisées** via les interventions et les animations, certaines personnes sont sensibilisées sur le terrain. Les équipes sont repérables grâce au gilet bleu et à la présence d'une longue-vue. Le public vient alors volontairement à leur rencontre pour se renseigner sur la baie, la présence des phoques, nos actions... **Toutes ces actions ont permis de sensibiliser près de 28900 personnes.**

Pour la réalisation de ces actions, nous avons, cette année encore, pu compter sur la présence de nombreux bénévoles réguliers et estivaux. Ils se sont investis à hauteur d'environ 915 journées.Hommes. Un grand merci à eux !

Annexes

Annexe 1 : Bilan horaire de l'investissement des bénévoles réguliers en 2024

En 2024, l'investissement des bénévoles réguliers, représente plus de 222 journées.hommes, soit plus de 1558 heures passées sur le terrain.

En ce qui concerne les actions réalisées par les bénévoles, une synthèse du temps passé par action a été réalisée (tableau 4). Elle permet de visualiser l'importance de chacune dans ce volume horaire.

Tableau 4 : Répartition temporelle des différentes actions réalisées par les bénévoles réguliers au cours de l'année 2024.

	Total	Points d'observation	Suivi / Etudes					Gestion des échouages	Autres
			Suivis hivernaux	Suivis réguliers	Protocole dérangements	Maritimes	Total suivis		
Temps de terrain cumulé	1558h	90h	834h	14h	55h	432h	1335h	42h	91h
Journée.hommes	222,8	12,9	119,1	2,1	7,9	61,7	190,8	6	13,10

En 2024, ce sont les actions saisonnières hivernales, permettant d'étudier et de protéger les phoques en période de reproduction, qui sont dominantes (figure 29). Elles représentent en effet une grande part de présence sur le terrain. Ainsi, la "Surveillance hivernale" représente 53% du temps cumulé.

Cette année, un temps certain de bénévolat (28%) est également fléchi sur les sorties maritimes. En effet, l'effort a été mis afin de réaliser de nouvelles sessions régulières de photo-identification et de réaliser des repérages avant les opérations de capture en vue de la télémétrie (cf partie 4.a.ii.).

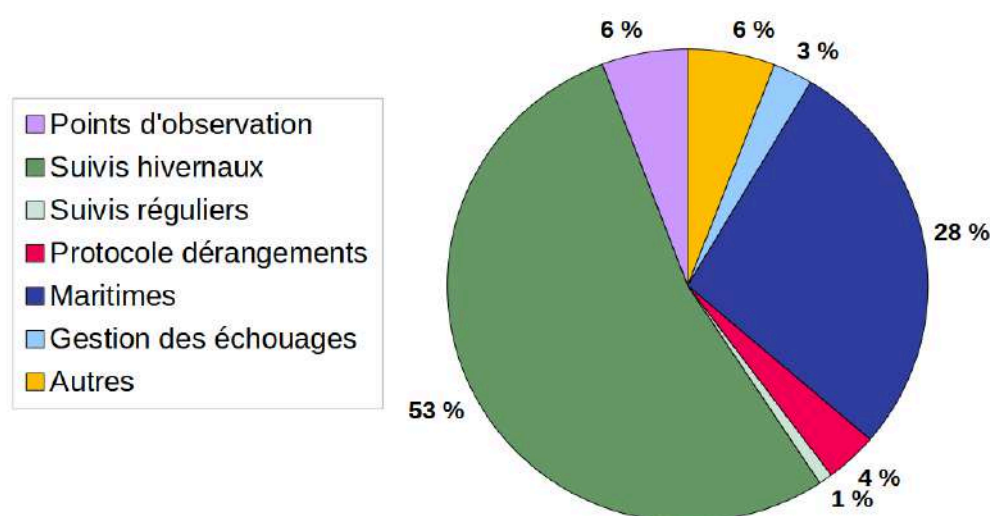


Figure 29 : Proportion de temps cumulé de terrain par action réalisée par les bénévoles réguliers en 2024.

Annexe 2 :

Tableau 5 : Répartition des effectifs de phoques veaux-marins et de phoques gris au cours de l'année 2024 (en haut) et sur l'ensemble de l'année 2024 (en bas).

En surveillance estivale													
Reposoirs :	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	FM	BH	CH	Cap Hornu	Crottoy
Phoques veaux-marins													
Effectif maximum dénombré	0	331	46	117	242	0	51	1	52	3	10	0	0
Effectif minimum dénombré	0	242	13	29	53	0	3	1	10	1	10	0	0
Effectif moyen dénombré (sur 5 séances)	0	0	22	73	152	0	25	0	26	2	0	0	0
Nombre d'utilisation du reposoir	0	5	4	5	5	0	5	1	5	2	1	0	0
Proportion d'utilisation du reposoir (sur 5 séances)	0%	100%	80%	100%	100%	0%	100%	20%	100%	40%	20%	0%	0%
Proportion de l'effectif maxi sur le reposoir (en moyenne sur 5 séances)	0%	51%	3%	12%	25%	0%	4%	0%	5%	0%	0%	0%	0%
Phoques gris													
Effectif maximum dénombré	0	2	238	189	0	0	176	0	1	40	0	0	0
Effectif minimum dénombré	0	1	27	60	0	0	30	0	1	40	0	0	0
Effectif moyen dénombré (sur 5 séances)	0	0	63	125	0	0	91	0	0	0	0	0	0
Nombre d'utilisation du reposoir	0	2	4	4	0	0	4	0	1	1	0	0	0
Proportion d'utilisation du reposoir (sur 5 séances)	0%	40%	80%	80%	0%	0%	80%	0%	20%	20%	0%	0%	0%
Proportion de l'effectif maxi sur le reposoir (en moyenne sur 5 séances)	0%	1%	20%	39%	0%	0%	29%	0%	0%	11%	0%	0%	0%
% en RNN 65,7%													
Sur toute l'année													
Reposoirs :	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	FM	BH	CH	Cap Hornu	Crottoy
Phoques veaux-marins													
Effectif maximum dénombré	0	501	50	399	242	0	124	122	52	305	10	98	0
Effectif minimum dénombré	0	132	1	13	7	0	1	1	5	1	10	2	0
Effectif moyen dénombré (sur 24 séances)	0	0	23	97	89	0	41	35	18	54	0	0	0
Nombre d'utilisation du reposoir	0	22	8	21	23	0	20	6	17	12	1	4	0
Proportion d'utilisation du reposoir (sur 24 séances)	0%	92%	33%	88%	96%	0%	83%	25%	71%	50%	4%	17%	0%
Proportion de l'effectif maxi sur le reposoir (en moyenne sur 24 séances)	0%	48%	1%	16%	18%	0%	6%	2%	2%	6%	1%	1%	0%
% en RNN 64,5%													
Phoques gris													
Effectif maximum dénombré	0	4	923	295	1	0	199	0	10	40	0	0	0
Effectif minimum dénombré	0	1	27	7	1	0	15	0	1	40	0	0	0
Effectif moyen dénombré (sur 24 séances)	0	0	196	103	1	0	57	0	0	0	0	0	0
Nombre d'utilisation du reposoir	0	9	19	20	2	0	9	0	2	1	0	0	0
Proportion d'utilisation du reposoir (sur 24 séances)	0%	38%	79%	83%	8%	0%	38%	0%	8%	4%	0%	0%	0%
Proportion de l'effectif maxi sur le reposoir (en moyenne sur 24 séances)	0%	0%	41%	43%	0%	0%	13%	0%	0%	2%	0%	0%	0%
% en RNN 84,3%													

Annexe 3 : Cartes vertes au sein de l'association Picardie Nature.

Les personnes détentrices d'une « carte verte » sont les seules à pouvoir intervenir en cas de signalement d'un Mammifère marin échoué, qu'il soit mort ou vivant. De même, en cas de nécessité de transfert d'un animal en centre de soins, le transport doit se réaliser par une « carte verte ».

Pour pouvoir acquérir une telle autorisation, une formation est donnée aux personnes sélectionnées, en fonction des disponibilités nationales et des secteurs en manque de bénévoles. Ils continuent ensuite à se former sur le terrain en suivant des personnes déjà détentrices d'une « carte verte ». Leur autorisation est ensuite donnée, ou non, lors du comité de pilotage du Réseau National Echouage, qui a lieu courant novembre de chaque année.

En 2024, 5 membres de Picardie Nature étaient détenteurs de la « carte verte » : Chloé DRUAUX, Louis HUE, François MERANGER, Sarah MONNET et Corinne VARIN.

Annexe 3 : Tableau récapitulatif des 54 signalements de jeunes phoques veaux-marins (non émancipés et émancipés) en 2024.

Date	Lieu	État	Âge	Nom	Sexe	N° bague	Centre de soins	Commentaires
2024-03-17	Le Crotoy	Mort	Prématuré	-	-	-	-	Empreintes de chien à proximité
2024-04-01	Le Crotoy	Mort	Prématuré	-	-	-	-	
2024-05-09	Le Crotoy	Mort	Prématuré	-	-	-	-	
2024-05-19	Cayeux sur mer	Vivant	Prématuré	Idefix	M	93	LPA	Retour en milieu naturel le 24/09/2024
2024-06-12	Le Crotoy	Vivant	Prématuré	-	-	-	-	Mort rapidement
2024-06-17	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	Wanda	F	322	CHENE	Attaque de chien sur le reposoir. Retour en milieu naturel le 23/09/2024 à Carolles-Plage
2024-06-22	St Valery sur Somme	Vivant	Prématuré	-	M	-	CHENE	Mort en soins
2024-06-23	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
2024-06-24	St Valery sur Somme	Vivant	Jeune non émancipé	-	M	-	-	Laisse sur place
2024-06-25	St Valery sur Somme	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
2024-06-26	Quend plage	Vivant	Jeune non émancipé	Croc mou	M	95	LPA	Mort en soins
2024-06-26	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
2024-06-27	St Valery sur Somme	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
2024-06-28	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	-	M	-	-	Simplement posé
2024-06-28	Fort Mahon	Vivant	Jeune non émancipé	Thanos	M	96	LPA	Attaque de chien sur le reposoir. Retour en milieu naturel le 06/09/2024 à Sangattes
2024-06-28	St Valery sur Somme	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
2024-06-29	Quend plage	Vivant	Jeune non émancipé	Loki	M	97	LPA	Retour en milieu naturel le 24/09/2024
2024-06-29	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	Odin	M	98	LPA	Retour en milieu naturel le 10/11/2024 à Sangattes
2024-06-30	Cayeux sur mer	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Mort rapidement
2024-07-02	St Valery sur Somme	Vivant	Jeune non émancipé	Magnéto	M	99	LPA	Retour en milieu naturel le 06/09/2024 à Sangattes
2024-07-03	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
2024-07-04	Le Hourdel	Vivant	Jeune non	-	-	-	-	Simplement posé

			<i>émancipé</i>					
2024-07-05	St Quentin en Tourmont	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	
2024-07-05	St Quentin en Tourmont	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	
2024-07-05	St Quentin en Tourmont	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	
2024-07-06	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	Zod	M	326	CHENE	Retour en milieu naturel le 03/10/2024 à Yport
2024-07-06	<i>Le Hourdel</i>	<i>Vivant</i>	<i>Jeune non émancipé</i>	-	<i>M</i>	-	-	<i>Simplement posé</i>
2024-07-06	Berck sur mer	Vivant	Jeune non émancipé	Lucky	M	327	CHENE	Retour en milieu naturel le 23/09/2024 à Carolles-Plage
2024-07-06	Berck sur mer	Vivant	Jeune non émancipé	Rantanplan	M	328	CHENE	Retour en milieu naturel le 21/10/2024 à Yport
2024-07-07	<i>Le Crotoy</i>	<i>Vivant</i>	<i>Jeune non émancipé</i>	-	-	-	-	<i>Simplement posé</i>
2024-07-07	St Valery sur Somme	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Laissé sur place
2024-07-08	Cayeux sur mer	Vivant	Jeune non émancipé	Gaston	M	329	CHENE	Retour en milieu naturel le 17/09/2024 à Puys
2024-07-08	<i>Le Crotoy</i>	<i>Vivant</i>	<i>Jeune non émancipé</i>	-	-	-	-	<i>Simplement posé</i>
2024-07-08	<i>Le Hourdel</i>	<i>Vivant</i>	<i>Jeune non émancipé</i>	-	-	-	-	<i>Simplement posé</i>
2024-07-08	<i>Le Hourdel</i>	<i>Vivant</i>	<i>Jeune non émancipé</i>	-	-	-	-	<i>Simplement posé</i>
2024-07-10	<i>Le Hourdel</i>	<i>Vivant</i>	<i>Jeune non émancipé</i>	-	-	-	-	<i>Simplement posé</i>
2024-07-10	<i>Le Hourdel</i>	<i>Vivant</i>	<i>Jeune non émancipé</i>	-	-	-	-	<i>Simplement posé</i>
2024-07-10	St Quentin en Tourmont	Vivant	Jeune non émancipé	Batman	M	1102	LPA	Mort en soins
2024-07-10	St Quentin en Tourmont	Vivant	Jeune non émancipé	Electra	F	1101	LPA	Attaque de chien sur le reposoir. Mort en soins.
2024-07-10	St Quentin en Tourmont	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Laissé sur place
2024-07-10	St Quentin en Tourmont	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Laissé sur place
2024-07-10	<i>St Quentin en Tourmont</i>	<i>Vivant</i>	<i>Jeune non émancipé</i>	-	-	-	-	<i>Simplement posé</i>
2024-07-11	St Quentin en Tourmont	Mort	Jeune non émancipé	-	F	-	-	
2024-07-13	<i>Le Hourdel</i>	<i>Vivant</i>	<i>Jeune non émancipé</i>	-	-	-	-	<i>Simplement posé</i>
2024-07-13	St Quentin en Tourmont	Vivant	Jeune non émancipé	Bill	M	333	CHENE	Devenir inconnu en date de rédaction de ce rapport

2024-07-14	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	Boule	M	330	CHENE	Retour en milieu naturel le 03/10/2024 à Yport
2024-07-14	St Valery sur Somme	Vivant	Jeune non émancipé	Venom	M	1104	LPA	Retour en milieu naturel le 24/09/2024
2024-07-17	Berck sur mer	Vivant	Jeune non émancipé	Tintin	M	332	CHENE	Retour en milieu naturel le 19/10/2024
2024-07-18	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
2024-07-18	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
2024-07-19	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
2024-07-19	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
2024-07-20	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
2024-07-23	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
2024-07-24	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
2024-07-24	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
2024-07-26	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
2024-07-31	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
2024-08-04	St Quentin en Tourmont	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	
2024-08-05	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
2024-08-08	Cayeux sur mer	Mort	Jeune émancipé	-	F	-	-	
2024-08-13	Berck sur mer	Vivant	Jeune non émancipé	Nana	F	335	CHENE	Devenir inconnu en date de rédaction de ce rapport
2024-08-18	St Quentin en Tourmont	Vivant	Jeune non émancipé	Wolverine	M	1106	LPA	Devenir inconnu en date de rédaction de ce rapport

Annexe 4 : Liste des 45 bénévoles estivaux ayant participé à la surveillance estivale 2024, et dates de présence.

NOM	Prénom	Date arrivée	Date départ
CUNY BENTO	Gualdim	Lundi 03 juin	Lundi 17 juin
GAILLAND	Clément	Lundi 03 juin	Lundi 17 juin
LAURENTS	Thibaud	Lundi 03 juin	Lundi 17 juin
ATHIMON	Léana	Lundi 10 juin	Lundi 24 juin
BOUYER	Solenne	Lundi 10 juin	Lundi 24 juin
LE GUYADER	Julie	Lundi 10 juin	Lundi 24 juin
POUPET	Marie	Lundi 10 juin	Lundi 24 juin
SALMON	Jérôme	Lundi 10 juin	Lundi 24 juin
CHAILLOU	Ilona	Lundi 17 juin	Lundi 01 juillet
CORCUFF	Gael	Lundi 17 juin	Lundi 01 juillet
STREIFF	Pernille	Lundi 17 juin	Lundi 01 juillet
MOREL	Maia	Lundi 17 juin	Lundi 01 juillet
THOMERE	Ian	Lundi 17 juin	Lundi 01 juillet
GAIER	Luca	Lundi 24 juin	Lundi 08 juillet
GOGENDEAU	Lilou	Lundi 24 juin	Lundi 08 juillet
ARIEU	Aude	Lundi 24 juin	Lundi 08 juillet
MAHOUDEAU	Sybile	Lundi 24 juin	Lundi 08 juillet
LEROY	Laura	Lundi 01 juillet	Lundi 15 juillet
MANSE	Camille	Lundi 01 juillet	Lundi 15 juillet
MATHON FORGET	Zoé	Lundi 01 juillet	Lundi 15 juillet
PERSONENI DEFORGE	Emma	Lundi 01 juillet	Lundi 15 juillet
VAN HOVE	Alice	Lundi 01 juillet	Lundi 15 juillet
BACHETER	Maud	Lundi 08 juillet	Lundi 22 juillet
BRISSET	Léandre	Lundi 08 juillet	Lundi 22 juillet

FOURESTIER	Roxane	Lundi 08 juillet	Lundi 22 juillet
KEREBEL	Clément	Lundi 08 juillet	Lundi 22 juillet
SEZESTRE	Raphael	Lundi 08 juillet	Lundi 22 juillet
CHAMPAGNAT	Lila	Lundi 15 juillet	Lundi 29 juillet
FER	Ambroisine	Lundi 15 juillet	Lundi 29 juillet
MAHEVAS	Loris	Lundi 15 juillet	Lundi 29 juillet
MONOT	Constance	Lundi 15 juillet	Lundi 29 juillet
PERRUDIN	Eloise	Lundi 15 juillet	Lundi 29 juillet
TOUZE	Léana	Lundi 15 juillet	Lundi 29 juillet
BREBANT	Aurélie	Lundi 22 juillet	Lundi 05 août
COUSSET	Odile	Lundi 22 juillet	Lundi 05 août
FUCHS	Karine	Lundi 22 juillet	Lundi 05 août
SCHWEITZER	Camille	Lundi 22 juillet	Lundi 05 août
ALVES HELENO	Sarah	Lundi 29 juillet	Lundi 12 août
DABIN	Margaux	Lundi 29 juillet	Lundi 12 août
DESCHAMPS	Mélanie	Lundi 29 juillet	Lundi 12 août
BLET DANAIRE	Rachel	Lundi 29 juillet	Lundi 12 août
COUSIN	Elodie	Lundi 05 août	Lundi 19 août
HERNANDEZ	Emma	Lundi 05 août	Lundi 19 août
VIVAR MORON	Arabela	Lundi 05 août	Lundi 19 août
SKORUPINSKA	Agnieszka	Lundi 05 août	Lundi 19 août

Annexe 5 : Revue de presse de l'année 2024.

17 février 2024 – *Ici Picardie* – *Comment profiter de la baie de Somme sans la piétiner :*

https://www.francebleu.fr/emissions/planete-bleu-s-engage-en-picardie/comment-profiler-de-la-baie-de-somme-sans-la-pietiner-7073850?fbclid=IwAR2fobY4I9u_96Rx5X3_CLnolliN8079BEIzurCdvDhL17ZU4j34n82dj_k

18 mars 2024 – *Journal d'Abbeville* – *Picardie Nature recherche 12 bénévoles pour surveiller les phoques en Baie de Somme :*

https://actu.fr/hauts-de-france/le-crotoy_80228/picardie-nature-recherche-12-benevoles-pour-surveiller-les-phoques-en-baie-de-somme_60810065.html

03 juin 2024 – *Voix du Nord* – *Côte d'Opale : les bébés phoques vont se multiplier sur nos plages, ne les approchez pas :*

<https://www.lavoixdunord.fr/1468674/article/2024-06-03/cote-d-opale-les-bebes-phoques-vont-se-multiplier-sur-nos-plages-s-ne-les>

11 juin 2024 – *Voix du Nord* – *C'est la période de naissance des bébés phoques, pourquoi il ne faut pas s'en approcher :*

https://www.lavoixdunord.fr/videos/a_la_une/cest-la-periode-de-naissance-des-bebes-phoques-pourquoi-il-ne-faut-pas-s-en-procher?param01=x5lmku5¶m02=01499695¶m03=6

14 juin 2024 – *YouTube et France TV* – *Film Youtube :* <https://www.youtube.com/watch?v=8ivKuRHnuYc>

Son retour d'expérience : <https://www.youtube.com/watch?v=EhU-7O4T8pE>

Film sur France TV :

https://www.youtube.com/redirect?event=video_description&redir_token=QUFFLUhqa3J2M2VqemxxR1FLWGdXV1dqW.W.JycXdYYWVlUXxBQ3.Jtc0tsaXJ1MUhNS05GRk.JNR0xBN3VjSn.JtakNmNWpWVvVZbIBrYV.JncGVRSm52bXplQIRyZ.WR1eVU2Q3V5RnJBVVbqckZqeHh4em55R3lzWUIJUGJvaVFBeXVnWUp3WjhyRExsemVKRHdCUHB3dHE5WnNzMA&q=https%3A%2F%2Fwww.france.tv%2Fdocumentaires%2Fdocumentaires-societe%2F6154409-quete-de-somme-la-de-scente-du-fleuve-en-kayak.html&v=8ivKuRHnuYc

01 octobre 2024 – *France 2* – *Baie du Mont Saint-Michel : des jeunes phoques menacés retrouvent la mer grâce à une association :*

https://www.francetvinfo.fr/animaux/baie-du-mont-saint-michel-des-jeunes-phoques-menaces-retrouvent-la-mer-grace-a-une-association_6812441.html

04 octobre 2024 – *Courrier Picard* – *Deux phoques recueillis en baie de Somme relâchés en Normandie :*

<https://www.courrier-picard.fr/id565677/article/2024-10-04/deux-phoques-recueillis-en-baie-de-somme-relaches-en-normandie>

08 décembre 2024 – *Courrier Picard* –

<https://www.courrier-picard.fr/id584916/article/2024-12-05/devenir-benevole-avec-picardie-nature-un-engagement-sa-mesure-pour-sensibiliser>

<https://www.courrier-picard.fr/id584916/article/2024-12-05/devenir-benevole-avec-picardie-nature-un-engagement-sa-mesure-pour-sensibiliser>

Les actions menées par Picardie Nature dans le cadre du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme sont permises par le soutien des adhérents et des donateurs, grâce à l'investissement de nombreux bénévoles, et grâce à de nombreuses structures :

Pour leur soutien financier :



Pour leur appui technique :



Pour la prise en charge des phoques dans leur Centre de Soins de la Faune Sauvage :



Pour leur coopération scientifique :



Et avec la participation de :

